

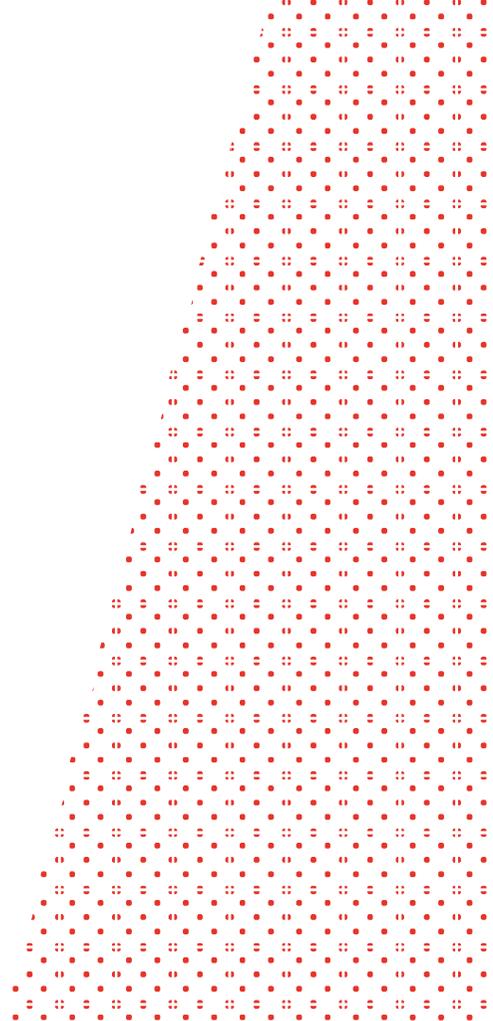
GUIDE RÉFÉRENTIEL 3

Genre & espace public

Juin 2023



Un outil de diagnostic au prisme du genre
dans le cadre d'un projet d'(ré)aménagement



Votre avis sur ce guide et les questions que vous vous posez nous intéressent. Cela pourra enrichir la réflexion et, éventuellement, la prochaine édition du guide. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et suggestions.

Pour cela, vous pouvez contacter :
ddct-egalite@paris.fr
et **DU-conferenceSDA@paris.fr**

Remerciements

L'outil présenté ici est le fruit de la réflexion conduite depuis plusieurs années à partir de travaux de recherche et de publications de divers actrices et acteurs, recensés par le Service égalité intégration inclusion et le Service de l'aménagement :

- y Des universitaires : **Yves Raibaud**, géographe, université Bordeaux-Montaigne - **Edith Maruéjols**, géographe, directrice du bureau d'études L'ARObE – **Sophie Louargand**, géographe, université Grenoble Alpes - **Corinne Luxembourg**, géographe à l'université Sorbonne Paris Nord
- y Des expert-e-s : **Dominique Poggi**, À Places égales – **Chris Blache et Pascale Iapalud**, Genre et Ville – **Anne Labroille**, architecte – **Lucile Biarrotte**, directrice-conseil à l'agence Traits Clairs – le Centre Hubertine Auclert – HF Ile-de-France
- y **La Ville de Paris** : Mission PAVEX, Direction de l'urbanisme, Direction de la voirie et des déplacements, Direction de la jeunesse et des sports, Conseil de la jeunesse, Conseil de la nuit, Services de la Politique de la Ville et du budget participatif à la Direction de la démocratie, des citoyen-es et des territoires
- y **Autres Villes** : Vienne, Berlin, Barcelone, Bruxelles, Genève, Bordeaux, Nantes, Lyon, Rouen, Brest, Gennevilliers
- y Avec la contribution d'une stagiaire au SEII : Audrey Serres.

Les rédactrices :

Emmanuelle Lagadec : Chargée de mission Développement durable et genre, Service de l'aménagement / Direction de l'urbanisme

Christine Guillemaut : Chargée de projet égalité femmes hommes, Service égalité intégration inclusion / Direction démocratie citoyen-nés territoires

Un nouvel outil pour des aménagements plus égalitaires

La Ville de Paris s'est engagée avec volonté pour la prise en compte systématique des questions de genre dans toutes ses politiques publiques. L'urbanisme est dans ce cadre un chantier prioritaire, tant le retard est grand. Le constat est sans appel : alors que les écoles d'architectures sont composées à plus de 40% d'étudiantes, seule 10% des responsables d'agences sont des femmes. En outre, parmi les Grands Prix de l'urbanisme de ces 20 dernières années, seules 2 sont des femmes. Ces chiffres sont symptomatiques des disparités qui existent encore de façon trop importante : notre ville a été et est encore en très grande partie conçue par et pour des hommes. Or, ceci a des conséquences profondes sur notre écosystème urbain : les hommes ont conçu les espaces selon leurs propres perceptions et leur propre vécu. Il est donc urgent, car l'environnement urbain influence nos sens et nos comportements, d'adopter une approche radicalement différente, à la fois égalitaire et inclusive.

Budgétisation sensible au genre, modalités de mobilisation des femmes dans la concertation du nouveau Plan local d'urbanisme bioclimatique de la Ville de Paris, composition mixte de jurys, intégration de la question de genre dans la sélection des candidats, méthode de diagnostic genré à généraliser à tous les projets d'aménagements et tant d'autres mesures, nous avançons dans la bonne direction.

Ce chemin doit se poursuivre, car nos espaces publics, nos nouveaux quartiers, nos parcs, nos jardins, nos espaces sportifs ou scolaires, doivent, dès leur conception, prendre en compte ces considérations centrales. Ce guide « Genre & espace public » complète les deux précédents guides, publiés en 2016 et 2021. Il est le prolongement et l'affirmation de notre démarche depuis 2014, s'appuyant sur les expérimentations conclusives des autres collectivités, sur les marches exploratoires et sur les paroles d'experts. Je sais pouvoir compter sur les directions de la Ville pour s'emparer de ces nouveaux outils et enrichir leurs démarches, tout comme l'ont fait les aménageurs et les bailleurs sociaux de la Ville de Paris. Ce guide est le résultat d'un travail transversal, riche et enthousiasmant. On y trouve des approches spécifiques à chaque métier, car notre but est de construire la ville de demain avec tous et toutes, permettant à chacun-es de s'épanouir et de se mouvoir sans crainte, dans une ville belle et toujours plus inclusive.



Emmanuel Gregoire,

Emmanuel Gregoire, Premier adjoint, adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris et des relations avec les arrondissements.

La transition féministe, un mouvement d'innovation et de modernisation des politiques publiques

Depuis plusieurs années maintenant, la majorité municipale à Paris, sous l'impulsion d'Anne Hidalgo, mène une politique d'égalité femmes hommes dite « intégrée » pour faire progresser les droits des femmes et l'égalité à Paris. Nous questionnons toutes les dimensions de l'action de la collectivité avec les lunettes du genre : quel impact pour l'égalité entre les femmes et les hommes de telle mesure ? Quel travail spécifique faut-il mener avec les femmes ? Comment sensibiliser sur l'égalité et la lutte contre les violences dans tel domaine de l'action publique ? Dès 2023, avec la généralisation de la budgétisation sensible au genre (BSG), nous interrogerons la répartition des ressources entre les Parisiennes et les Parisiens dans toutes nos politiques publiques. Cette démarche, je la nomme « transition féministe » : un mouvement d'innovation et de modernisation de nos politiques publiques, poussé et attendu dans la société post #metoo, tendant vers la mixité et l'inclusion de toutes et tous - à égalité - dans la capitale.

La question du genre dans l'espace public est devenue un fer de lance de cette démarche globale. Les droits des femmes, dans une ville anciennement conçue, réalisée, occupée par les hommes, étaient un continent inexploré des politiques publiques et peu de chercheurs et chercheuses s'étaient penchés sur cette question. Quand des Parisiennes ont commencé à se mobiliser contre le harcèlement de rue, nous avons réuni les intelligences, passé en revue les initiatives pionnières en Europe et en France, et mis en place une stratégie de sensibilisation, de formation en direction des professionnel·les, de mobilisation des habitantes, d'affirmation d'exigences de prise en compte des besoins et aspirations des femmes dans les projets urbains et la commande publique.

Après un premier guide « pour se poser les bonnes questions », un second sur « les bonnes pratiques », vous avez entre les mains un 3^e guide « Genre et espace public », qui vous permettra de réaliser un « diagnostic genré » et d'activer les leviers démocratiques, administratifs, légaux, pour mettre en œuvre des projets d'aménagement prenant mieux en compte les aspirations et les besoins de la moitié de la population. Je veux saluer l'engagement - car il s'agit autant d'un travail de conviction que d'organisation - des élu·es, des agent·es et des services qui ont porté cette démarche à mes côtés, qui se matérialise dans ces guides, utiles et partagés avec plaisir. Pour que toutes les femmes se sentent libres de circuler, d'utiliser le mobilier urbain, de faire du sport ou de flâner, de s'exprimer, en tous lieux et à toute heure, dans la tenue de leur choix, sans être repoussées vers la sphère privée, discriminées, menacées ou harcelées, poursuivons avec détermination ce travail de refondation de la ville par le partage de l'espace public et l'exercice plein et entier de leurs droits politiques par les femmes.



Hélène Bidard,

Adjointe à la Maire, chargée de l'égalité femmes hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	
ENJEUX ET OBJECTIFS	
A. REMARQUES PRÉALABLES	10
1. Le périmètre d'intervention	11
2. Prendre en compte le genre permet d'inclure de nombreux publics	11
3. Prendre en compte le genre permet de réaliser des diagnostics d'usages plus approfondis	12
4. La réglementation incite à introduire le genre dans de nombreux domaines	12
B. DES OUTILS DÉJÀ DISPONIBLES	14
1. Deux guides pour l'action	15
2. Les Réveils DU genre	17
C. RÉALISER UN DIAGNOSTIC AU PRISME DU GENRE : LE GUIDE	21
1. Présentation	22
2. Le Référentiel de diagnostic par thématique	26
D. LES CONDITIONS DE RÉUSSITE	38
1. Inscrire l'objectif d'égalité femmes hommes dans les documents contractuels	39
2. Collecter des données et des analyses issues de la recherche	40
3. Adapter la participation et la concertation au prisme du genre	41
E. SIX OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT PILOTE	42
1. Un diagnostic sensible au genre, mené sur le site du Parc Suzanne Lenglen (15 ^e)	44
2. Un diagnostic au prisme du genre a été réalisé sur l'opération d'aménagement Maine-Montparnasse (6 ^e , 14 ^e , 15 ^e).	46
3. La transformation des espaces sportifs en véritables espaces publics quartier Python-Duvernois (20 ^e)	53
4. Porte de Montreuil (20 ^e)	59
5. Sur le site pilote de la Porte de la Villette (19 ^e)	62
6. Pour le projet d'aménagement de Gare des mines - Fillettes (18 ^e)	64
ANNEXES	70
Annexe 1. Les 4 enjeux de la démarche	71
Annexe 2. « le genre de la participation »	72
Annexe 3. Données chiffrées et documentation	73

INTRODUCTION

Parvenir à une « culture de l'égalité » dans l'urbanisme passe autant par des actions symboliques que pratiques. Il s'agit de mieux investir l'espace social en restituant aux femmes toute leur place dans l'espace public. L'enjeu est de « **faire la ville ensemble et la faire vivre** », en tenant compte des aspirations et des attentes des femmes autant que celles des hommes. Ces actions combinées permettent d'aménager une ville plus égalitaire, plus amène, plus accessible et plus facile à vivre pour toutes et tous.

Les politiques de genre concernent l'ensemble des politiques thématiques mises en œuvre par les collectivités territoriales : urbanisme, gestion de la mobilité, accès aux services culturels et sportifs, animation de l'espace public, circulation piétonne notamment, dans une recherche de sentiment de sécurité et du « bien vivre ensemble ». Cette recherche d'égalité vise autant les politiques de solidarité et de cohésion sociale que les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

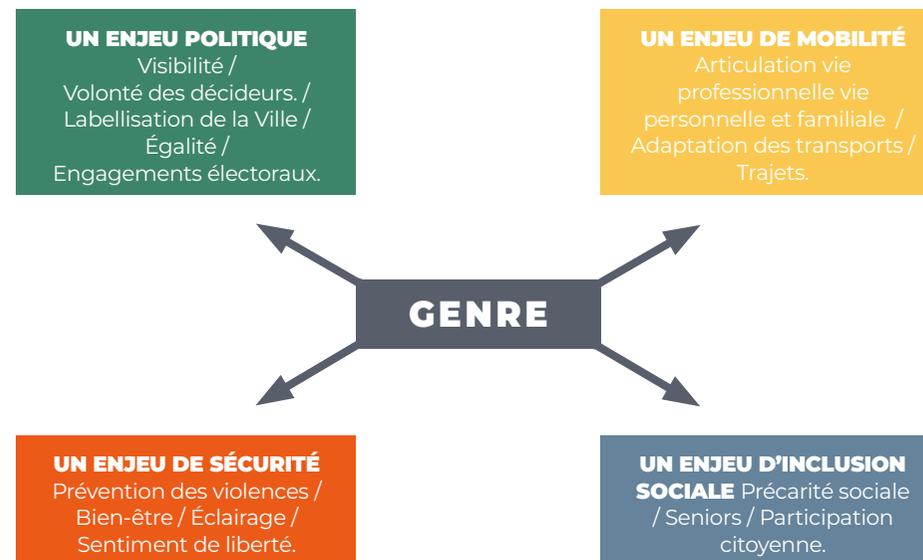
Ainsi, faciliter l'appropriation de l'espace public pour toutes et tous, demande de s'intéresser autant à :

- y **l'aménagement** et la planification urbaine, avec l'installation de mobiliers et d'équipements (par exemple : assises, toilettes, jeux pour enfants, agrès, la recherche d'éclairage nocturne adapté, etc.)
- y qu'à **l'animation** de l'espace public (jeux, sports, possibilités de rencontres, etc.) et sa régulation (par exemple, la lutte contre le harcèlement de rue) ou encore les représentations des femmes dans l'espace public (art, publicités...) et la façon dont on nomme les rues, les places, etc.

On parle ici des « 2A » : Aménagement et Animation

ENJEUX ET OBJECTIFS

On peut schématiser ainsi les enjeux généraux de la démarche :



4 enjeux spécifiques :

- y **Le « droit à la ville »** : la capacité des femmes à participer activement à la définition du cadre urbain, la qualité des transports, la gestion urbaine, la libre circulation.
- y **Le sentiment de sécurité** : les femmes doivent pouvoir se sentir en sécurité dans l'espace public (mais il est le lieu des hommes en premier lieu, et le harcèlement y prend des formes diverses).
- y **L'empowerment ou « pouvoir d'agir »** : la capacité individuelle et collective de chacune d'agir sur son parcours de vie et sur son environnement social, économique, politique ou écologique.
- y **La coveillance** : être attentif·ves aux besoins de l'autre. C'est « faire à plusieurs » ce qu'on ne peut faire seul·e, dans une dynamique de lien social dans le vécu quotidien des habitant·es.

(voir en annexe 1. Les 4 enjeux de la démarche)

A. REMARQUES PRÉALABLES

1. LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Les opérations d'aménagement ne concernent pas uniquement l'espace public au sens strict.

Elles englobent autant le non-bâti que le bâti, soit les logements, les bureaux, les commerces, les services publics (accueil de la petite enfance, les services aux habitant-es, etc.), les locaux divers, les installations sportives et les espaces communs.

Définition :

Étymologiquement, le terme « public » caractérise tout ce qui est commun à la collectivité. L'espace public des villes, espace de rencontres socialement organisé, théoriquement ouvert et accessible à tous les individus, est donc perçu comme un vecteur principal du vivre-ensemble.

2. PRENDRE EN COMPTE LE GENRE PERMET D'INCLURE DE NOMBREUX PUBLICS

POURQUOI ÉVOQUER LE GENRE ?

Le genre est défini comme un processus de construction sociale qui assigne des rôles et des places différentes et hiérarchisées aux femmes et aux hommes. Cette construction sociale des identités liées au sexe produit des inégalités.

La démarche consiste ici à observer un territoire **au prisme du genre** et construire des réponses adaptées prenant en compte la question de **l'égalité entre les femmes et les hommes** dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme.

La prise en compte du genre permet de répondre positivement à des inégalités structurelles entre les femmes et les hommes, inscrites dans des rapports sociaux de sexe inégalitaires.

Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes – **l'Essentiel, édition 2021** présente les dernières données statistiques sexuées dans les domaines de l'éducation et de la formation, de l'emploi, de la précarité, de la santé, de la culture, du sport, des violences faites aux femmes... produites par le *Secrétariat d'Etat chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations.*

Depuis les années 1970, de nombreux travaux scientifiques démontrent qu'une « entrée par le genre » nuance et complète la définition de la ville. Ce concept permet de mettre en lumière des **différences et inégalités d'usages**, d'appropriations, de mobilités, de pratiques et de perceptions des espaces publics urbains.

En effet, les femmes sont représentées à **50% dans tous les publics** : jeunes et âgé-es, handicapé-es et valides, CSP et origines diverses, orientations sexuelles variées, etc.

Il s'agit aussi de développer **une approche universelle** : cette clé de lecture qu'est le genre permet d'améliorer le bien-être de toutes et tous, dans **une ville inclusive et amène**.

3. PRENDRE EN COMPTE LE GENRE PERMET DE RÉALISER DES DIAGNOSTICS D'USAGES PLUS APPROFONDIS

Cette approche permet de réaliser des **diagnostics d'usages** plus approfondis. Elle permet de se poser de nouvelles questions et d'aborder l'espace public de manière moins technique, plus sensitive (ambiances) ou sensible. Le recueil de données qualitatives permettra de penser des problématiques souvent invisibles, comme par exemple le fait de faciliter l'entrée dans la vie citoyenne de femmes qui en sont souvent éloignées, en facilitant l'expression de leurs attentes et leurs ressentis.

Le genre est un sujet transversal, intégrateur, qui permet d'enrichir de nombreux sujets comme les déplacements, l'occupation de l'espace, la sécurité, la propreté, la facilité d'usage des équipements en ville, etc.

Une « **approche intégrée du genre** » est la prise en compte de cette question lors d'une analyse, d'un travail de conception urbaine, d'aménagement ou de l'exécution de politiques publiques : on chausse alors les « lunettes de genre ». En effet, **la conception d'un espace n'est jamais « neutre » du point de vue du genre** et la réalisation de diagnostics au prisme du genre contribue à problématiser des choix d'aménagement, à les hiérarchiser, et à mieux exprimer les usages que le site devrait offrir et faciliter.

La démarche produit des bénéfices, notamment dans le développement de « systèmes amènes » dans la ville : « les aménités immatérielles sont vecteurs d'intégration et de cohésion sociale, aussi bien dans l'espace que dans le temps » (Ribière, 2010).

À noter : au-delà de la phase de diagnostic, ce guide pourra être une aide pour établir les propositions de la maîtrise d'ouvrage.

4. LA RÉGLEMENTATION INCITE À INTRODUIRE LE GENRE DANS DE NOMBREUX DOMAINES

VERS UNE « CLAUSE GENRE »

y En France, il est désormais obligatoire pour les collectivités de produire **un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité femmes hommes**. En effet, **l'article 61 de la loi du 4 août 2014** pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes prescrit de présenter ce rapport, préalablement aux débats sur le projet de budget.

y La loi concerne les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants.

y L'ordonnance de juillet 2015 et son décret d'application du 25 mars 2016 illustrent la volonté des pouvoirs publics de favoriser une **commande publique socialement responsable**. En matière de lutte contre les discriminations et d'égalité entre les femmes et les hommes, **la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes du 4 août 2014** a instauré 3 nouveaux cas d'interdiction de soumissionner à des marchés publics :

- ▶ la condamnation définitive, et depuis moins de cinq ans, pour **délit de discrimination**, prévu à **l'article 225-1 du code pénal**
- ▶ la **méconnaissance** de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (infraction prévue à **l'article L.1146-1 du code du travail**)
- ▶ le **non-respect de l'obligation** qui pèse sur les entreprises de plus de 50 salarié.es, d'engager des **négociations annuelles sur les objectifs d'égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes dans l'entreprise, ainsi que sur les mesures permettant de les atteindre, prévue à **l'article L. 2242-5 du code du travail**.

B. DES OUTILS DÉJÀ DISPONIBLES

1. DEUX GUIDES POUR L'ACTION

1^{er} GUIDE « GENRE & ESPACE PUBLIC » (2016)

☰ CIRCULER

☰ OCCUPER L'ESPACE : FLÂNER, FAIRE DU SPORT

☰ ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES

☰ SE SENTIR EN SÉCURITÉ

☰ PARTICIPER



Afin de contribuer à créer une nouvelle **culture de l'égalité femmes-hommes** dans un monde qui la méconnaît, la Ville de Paris dévoile en 2016, le premier **guide référentiel « Genre & espace public, les questions à se poser et les indicateurs pertinents à construire pour un environnement urbain égalitaire »**, selon 5 axes :

En effet, la prise en compte du genre dans le domaine de l'urbanisme en général, demande des connaissances et des compétences nouvelles.

Ce guide interroge donc des compétences variées : non seulement les compétences d'architecture, d'urbanisme, de construction et d'aménagement, mais aussi les compétences qui ont trait au « vivre ensemble dans la cité ».

En effet, depuis peu en France, les villes s'interrogent sur l'intégration de la dimension de genre dans leurs politiques publiques pour **améliorer la qualité de vie de leurs habitant-es**. Certaines se dotent de nouveaux outils, avec la conviction que les facteurs de bien-être sont le produit d'une complexe articulation qui doit tenir compte du sexe/genre. Parmi ces villes, **Vienne et Montréal** mais aussi **Barcelone et Berlin**, sont pionnières en la matière et proposent des « bonnes pratiques » innovantes.

2^e GUIDE « GENRE & ESPACE PUBLIC » (2021)

Le guide n°2, « Genre & espace public : des exemples et des expérimentations pour une approche genrée des politiques urbaines » a vu le jour en 2021.

Pour améliorer la qualité de vie des habitant·es, il importe d'agir sur des facteurs de bien-être, produits d'une complexe articulation qui doit tenir compte du genre. Une prise en compte du genre implique d'interroger les formes de régulation qui se construisent sur le territoire (rues et quartiers, commerces, écoles, équipements sportifs et culturels, etc.), de jour comme de nuit. Puis il convient de proposer des aménagements facilitant l'appropriation de l'espace public par toutes, en favorisant la mixité, pour une ville adaptée à chacun·e, agréable et conviviale.



A. COVEILLANCE ET SENTIMENT DE SÉCURITÉ

B. URBANISME

C. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RÉSILIENCE

D. VIE NOCTURNE

E. PARTICIPATION CITOYENNE

F. SPORT

G. REPRÉSENTATION SYMBOLIQUE ET ART DANS LA VILLE

H. BUDGET

Ce guide permet de répondre aux questions : quoi faire ? et comment le faire ?

Les bonnes pratiques présentées dans le guide portent sur l'intégration du genre dans les opérations d'aménagement, mais aussi sur des marches exploratoires de femmes, la prévention autour du milieu festif nocturne, la représentation des femmes dans la ville, les Transformations Olympiques, la tranquillité publique...

Ce sont **47 bonnes pratiques** sous forme de fiches-actions synthétiques, classées en **8 rubriques** mises en ligne sur Paris.fr.

Ce guide n°2 a été présenté le 7 mai 2021, à l'occasion d'un séminaire qui a permis des interventions de grande qualité sur le sujet. Deux vidéos proposent une réécoute de ces tables rondes : **vidéo 1** et **vidéo 2**

Voir le guide rubrique par rubrique : <https://www.paris.fr/pages/un-nouveau-guide-pour-mieux-integrer-le-genre-dans-l-espace-public-17624>

2. LES RÉVEILS DU GENRE

En 2021, l'accent a été mis sur la sensibilisation et la formation des actrices et acteurs de l'aménagement et l'urbanisme. Avec la contribution du Service égalité intégration inclusion, le Service de l'aménagement de la direction de l'urbanisme de la Ville de Paris a organisé les Réveil DU genre.

Ce sont 7 séquences ([des rendez-vous filmés](#)) donnant la parole à 7 expert·es choisi·es pour couvrir tous les questionnements pertinents en matière de prise en compte du genre dans l'espace public et l'aménagement. Ces séquences, introduites par une personne en charge des sujets évoqués à la Ville de Paris, ont permis d'aller plus loin, de comprendre les enjeux et d'explorer des pistes d'action.





Au programme des rencontres WEBEX

Inscription via DU-conference-SDA@paris.fr

29 avril 2021, 9h-10h30

Yves Raibaud,

chercheur en géographie, université Bordeaux-Montaigne

La ville est-elle faite par les hommes, pour les hommes ?

Les masculinités constituent une matrice (encore) hégémonique qui est à la base des conceptions urbaines encore de nos jours.

27 mai 2021, 9h-10h30

Anne Labroille,

architecte et urbaniste, co-fondatrice du collectif MEMO (Mouvement pour l'équité dans la maîtrise d'œuvre), maîtresse de conférence associée au master d'urbanisme de Paris-Nanterre

Vers un urbanisme inclusif ?

Combattre les inégalités femmes-hommes conduit à l'inclusion de toutes et tous.

10 juin 2021, 9h-10h30

Chris Blache,

co-fondatrice de la plate-forme Genre et Ville

Le logement a-t-il un genre ?

Un guide récent sur le sujet permet de reconsidérer la question de l'agencement des logements.

1^{er} juillet 2021, 9h-10h30

Dominique Poggi,

sociologue, fondatrice de l'association À places égales

Les marches exploratoires pour révéler l'expertise d'usage des habitantes.

16 septembre 2021, 9h-10h30

Lucile Biarrotte,

docteure en urbanisme, université Paris-Est

Genre et urbanisme : une amnésie cyclique ?

Relecture historique du sujet pour enrichir l'action contemporaine.

14 octobre 2021, 9h-10h30

Corinne Luxembourg,

géographe à l'ENSA Paris-La Villette

Comment le genre s'articule avec le privé/public ?

Les espaces intermédiaires sont à considérer avec attention du fait qu'ils sont à la charnière du dedans et du dehors.

18 novembre 2021, 9h-10h30

Édith Maruéjols,

géographe, directrice du bureau d'études L'ARObE

Les cours d'école, microcosme de l'espace public ?

La prise en compte du genre dans l'aménagement d'une cour d'école présente des parallèles avec l'aménagement d'un quartier ou d'une ville.



Suivre les 7 Réveils DU genre :

<https://www.paris.fr/pages/genre-et-espace-public-18033#les-reveils-du-genre>

Les principaux enseignements :

- y Les conceptions urbaines sont encore aujourd'hui fondées sur des considérations masculines
- y Intégrer l'égalité femmes hommes dans l'aménagement conduit à l'inclusion de toutes et tous
- y Il est possible d'intégrer le genre dans le logement
- y Les marches exploratoires de femmes font partie des outils très utiles en mobilisant l'expertise d'usage des habitantes
- y Une relecture historique du sujet permet d'enrichir l'action contemporaine
- y Les espaces intermédiaires sont à aménager de manière particulière pour pacifier les rues et y favoriser leur utilisation par les femmes
- y L'aménagement des cours d'école contribue au bien être dans l'espace public des petites filles, futures usagères de l'espace public.

L'édition du 2^e guide « Genre et espace public », couplé à la sensibilisation « Les Réveils DU genre », ont valu à la Ville l'obtention d'un prix TERRITORIA Argent en 2021 : « Penser l'espace public pour tous et pour toutes »
(Prix décerné par l'Observatoire national de l'innovation publique)

C. RÉALISER UN DIAGNOSTIC AU PRISME DU GENRE : LE GUIDE

1. PRÉSENTATION

Ce guide propose de contribuer à généraliser la pratique de « **Diagnostic au prisme du genre** » (ou de diagnostic prenant en compte le genre et l'égalité entre femmes et hommes) en vue de développer les fonctions urbaines qui, par leur caractère de proximité, vont développer la « durabilité sociale » (Jan Gehl) à travers les mixités de sexe et de genre, mais aussi d'âges, d'origines, de mobilités, de CSP, d'orientation sexuelle, etc.

Il constitue un outil référentiel qui liste des points-clés à examiner, associés à des objectifs spécifiques à atteindre, pour réellement prendre en compte le genre dans la programmation d'un espace.

Cet outil de **diagnostic** est un référentiel d'évaluation d'un projet, en amont de sa réalisation. C'est un outil pour analyser et nourrir l'état initial du site, pour faire émerger les usages de tous les publics, pour concevoir le projet le plus égalitaire et le mieux adapté au site et pour enrichir la programmation du site dans le cadre du renouvellement urbain ou d'un projet d'animation/régulation de l'espace public.

NOTE DE MÉTHODE

Ce guide n°3 a été élaboré par le Service égalité intégration inclusion (SEII), basé à la Direction de la démocratie des citoyen·nes et des territoires (DDCT), en étroite collaboration avec le Service de l'aménagement (SDA) de la Direction de l'urbanisme (DU) de la Ville de Paris.

Un processus de **formation-recherche-action** sur la prise en compte du genre dans les projets de l'aménagement à Paris a été conduit en 2019, auprès des chef·fes de projet urbains du Service d'aménagement, avec le concours du cabinet EQUILIBRES.

L'**Objectif était de** poser ensemble les bases d'une méthode de « diagnostic genré » et de co-construction des outils nécessaires.

Puis l'outil créé a fait l'objet d'une **expérimentation** en grandeur nature en 2021/2022, sur 6 opérations d'aménagement pilote, avec l'aide d'expert·es qui ont pu tester et enrichir les points-clés présentés ici sur divers territoires.

Voir en chapitre D : les 6 opérations d'aménagement pilotes.

Ce guide est constitué de 45 **POINTS-CLÉS** à examiner associés à des **OBJECTIFS** recherchés quand on souhaite « chausser les lunettes du genre », selon les cinq axes suivants :

☰ CIRCULER

☰ OCCUPER L'ESPACE : FLÂNER, FAIRE DU SPORT

☰ ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES

☰ SE SENTIR EN SÉCURITÉ

☰ PARTICIPER

À chaque **points-clés est associé un objectif à atteindre**, au prisme du genre.

DES ACTRICES ET ACTEURS À MOBILISER

Il importe alors que toute la chaîne des actrices et acteurs de l'aménagement soit mobilisée, ainsi les 45 points-clés peuvent être examinés avec l'ensemble des parties prenantes du projet d'aménagement :

- y la **mairie d'arrondissement** devra être sollicitée ;
- y les **maîtres d'ouvrage** pourront utilement répondre à cette attente et mieux prendre en compte cette question dans les diagnostics qui sont réalisés ;
- y les **bailleurs sociaux** seront éventuellement associés à la réflexion ;
- y les **prestataires de la concertation** seront sollicités ;
- y enfin, divers **acteur·rices du territoire** sont concernés : les équipes de développement local (EDL) des quartiers Politique de la ville, le Service parisien santé environnemental de la direction de la santé publique (si une Évaluation d'impact sur la Santé (EIS) est menée), les associations locales de femmes, de jeunes, etc.

MODE D'EMPLOI : L'OUTIL PROPOSE UNE GRILLE POUR CHAQUE THÈME AVEC :

- y La 1^{ère} colonne exprime le « **points-clés** » à rechercher, à examiner de façon précise, à analyser au cours des études de diagnostic.
- y La 2^{ème} colonne exprime « **l'objectif** » que l'aménagement et/ou le projet d'animation/régulation doit chercher à atteindre.

EXEMPLE : THÈME CIRCULER

POINT-CLÉ	OBJECTIF
Motifs des déplacements quotidiens (f/h) et répartition des charges domestiques et éducatives (f/h)	Faciliter les déplacements en proposant des tracés variés, en connexion avec les pieds d'immeubles, les services publics, les commerces, les transports publics, l'école, la crèche, etc. Faciliter la mobilité des femmes et des jeunes filles (approche spécifique)

EXEMPLE : THÈME OCCUPER L'ESPACE

POINT-CLÉ	OBJECTIF
Qualité et implantation de l'éclairage public, compositions lumineuses / Trames noires	Rendre l'éclairage public plus « intelligent » afin de créer une ambiance bienveillante, prévoir une variation de l'intensité par des détecteurs de mouvements, éviter le noir. Penser la lumière comme vecteur de lien social

EXEMPLE : THÈME SE SENTIR EN SÉCURITÉ

POINT-CLÉ	OBJECTIF
Zones sombres, abandonnées, non occupées, zones d'inquiétude	Transformer, ouvrir, dégager, créer des aménagements dans les zones qui pourraient créer des espaces d'insécurité. Solliciter les habitantes pour connaître les usages, les stratégies d'évitement, les attentes spécifiques des femmes, comme celles des personnes LGBTQIA+

EXEMPLE THÈME : PARTICIPER

POINT-CLÉ	OBJECTIF
Participation des usager-es de l'espace public à toutes les étapes du projet d'aménagement	Se donner les moyens et le temps d'une participation inclusive des usager-es (femmes-hommes, intergénérationnel, milieux socio-culturels divers) à toutes les étapes de l'aménagement urbain, y compris en amont du projet. Contextualiser les projets, prendre en compte les différents besoins, les attentes dès la conception, à l'échelle du territoire concerné

EXEMPLE THÈME : ÊTRE PRÉSENTES ÊTRE VISIBLES

POINT-CLÉ	OBJECTIF
Nomenclature de la ville (nom des rues, places, passages...)	Augmenter le nombre de rue, places, etc. portant des noms de femmes qui ont marqué l'histoire (scientifiques, sportives, artistes, femmes politiques, historiennes, etc.). Tendre vers la parité en fixant un quota de nouvelles dénominations chaque année

Le classement selon les 5 thèmes permet d'aborder tous les sujets, et il convient d'explorer la totalité de ce référentiel pour couvrir tous les objectifs retenus.

Les grilles ci-dessous ont une valeur indicative et l'on pourra reformuler certains **points-clés**, voire ajouter des **objectifs**, pour mieux s'adapter aux spécificités du quartier à aménager. Tous les points-clés ne sont pas forcément pertinents dans tous les projets. Néanmoins, avant d'en écarter certains, il conviendra de s'interroger sur la pertinence de le faire. Il conviendra le cas échéant, d'expliquer pourquoi le point-clé n'a pas été retenu.

Pour illustrer, des exemples d'opérations d'aménagement pilotes sont présentés plus loin.

Les objectifs présentés ici peuvent concourir à la recherche d'égalité entre femmes et hommes. Leur formulation peut paraître neutre du point de vue du genre, il n'en reste pas moins qu'ils participent à l'élaboration d'un diagnostic genré et à l'enjeu de prise en compte du genre dans une programmation.

(exemple 1 : Les espaces entre intérieur et extérieur sont des espaces d'interférence entre la voie circulée et la programmation des rez-de-chaussée d'immeubles qui concernent notamment les publics les plus précaires. Souvent, les femmes et les jeunes filles ne vivent pas ces lieux dans de bonnes conditions, ce sont souvent des « no woman's land ». Enrichir les diagnostics avec ces données permet d'améliorer la programmation pour qu'elle puisse bénéficier à toutes et tous).

(exemple 2 : Les toilettes. L'attention est portée sur la disparité en termes d'offres pour les femmes et les hommes : est-il plus simple de créer un uritrottoir que des toilettes ? Ou est-ce un problème culturel, un tabou ? La question des toilettes et leur accessibilité dans l'espace public comme un des facteurs qui construisent les conditions spatiales et sociales d'accès des femmes à la ville.)

Classés par thématique, certains points-clés peuvent être néanmoins communs à plusieurs thématiques.

(exemple : la programmation des rez de chaussée relève de « circuler » mais aussi « occuper l'espace » et « sentiment de sécurité »).

2. LE RÉFÉRENTIEL DE DIAGNOSTIC PAR THÉMATIQUE

LE GUIDE N° 3 : UN NOUVEL OUTIL DE DIAGNOSTIC AU PRISME DU GENRE

Cinq grilles d'analyse correspondant aux 5 thèmes suivants :

☰ CIRCULER

☰ OCCUPER L'ESPACE : FLÂNER, FAIRE DU SPORT

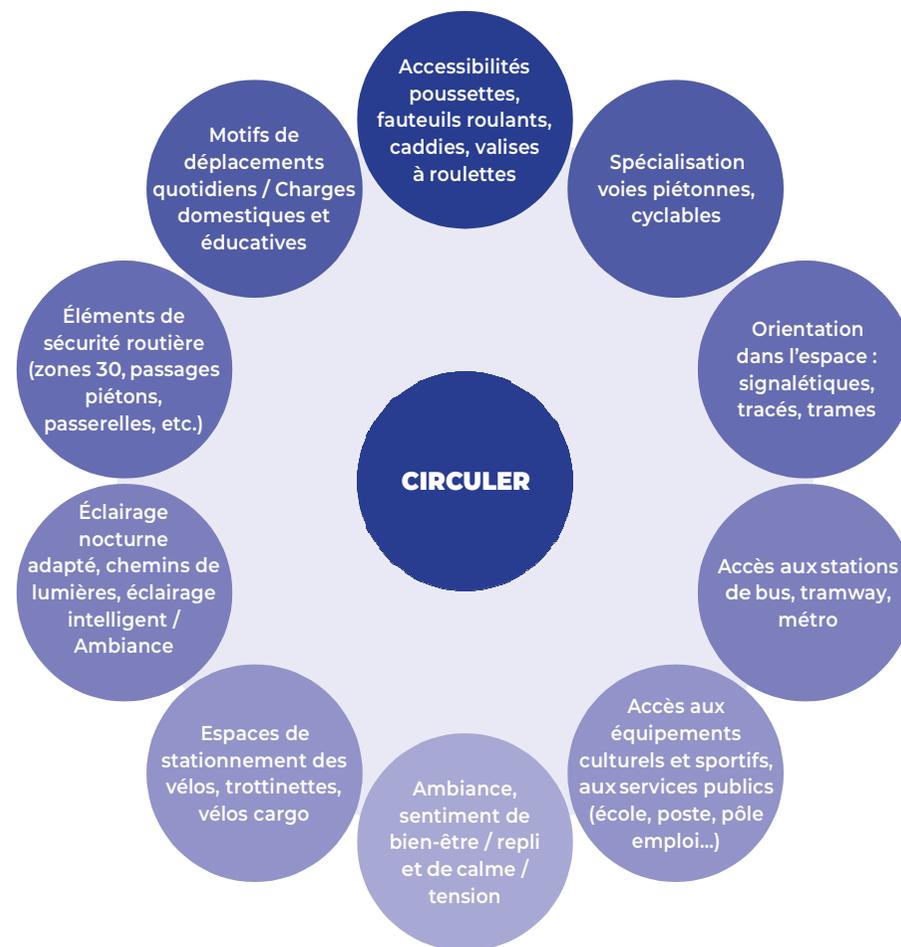
☰ ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES

☰ SE SENTIR EN SÉCURITÉ

☰ PARTICIPER

THÈME : CIRCULER

Des points-clé à examiner



En fonction d'objectifs d'égalité femmes hommes à atteindre

THÈME : CIRCULER

POINT-CLÉ	OBJECTIF
1. Motifs des déplacements quotidiens (f/h) et répartition des Responsabilités domestiques et éducatives (f/h).	Faciliter les déplacements en proposant des tracés variés, en connexion avec les pieds d'immeubles, les services publics, les commerces, les transports publics, l'école, la crèche, etc. Faciliter la mobilité des femmes et des jeunes filles (approche spécifique).
2. Accessibilités des poussettes, fauteuils roulants, caddies, valises à roulettes, etc. / Obstacle aux déplacements / Facilitation.	Faciliter la porosité entre l'espace privé (logements) et l'espace public, puis à l'intérieur du quartier vers les équipements et les moyens de transport.
3. Spécialisation voies piétonnes, cyclables / espaces partagés.	Créer des modalités qui incitent à se déplacer à pied et en vélo. Créer des « routes vertes » (végétalisées) pour les axes de circulation cycliste, en intégrant le ralentissement des flux de vélos, les facilitations pour se croiser sur des pistes bien aménagées, la signalétique au sol, etc.).
4. Orientation dans l'espace : signalétiques, tracés, trames, etc.	Faciliter l'orientation dans le quartier y compris pour les personnes ne sachant pas lire le français, en utilisant des picto, des couleurs, etc.
5. Accès aux stations de bus, tramway, métro (distances, tracés).	Mettre au point des cheminements liés aux usages des habitant-es, vers les services publics, les équipements de proximité.
6. Accès aux équipements culturels et sportifs, aux services public (école, crèche, poste, pôle emploi, mairie).	Permettre la connaissance du territoire depuis l'intérieur du quartier mais aussi de l'extérieur par une signalétique adaptée, visuelle.
7. Ambiance, sentiment de bien-être / Zones de repli, de répit et de calme / Zones de tension.	Penser des zones de repos et de détente qui soient sécurisées sur le principe « voir et être vu-e, entendre et être entendu-e ». Traquer les recoins, impasses, tunnels, espaces (trop) végétalisés, etc.
8. Espaces de stationnement des vélos, trottinettes, vélos cargo/ Nombre de places, l'implantation, le design.	Intégrer dans l'espace des emplacements de stationnement des mobilités douces, faciles d'accès, implantés de façon adaptée aux usages.
9. Éclairage nocturne adapté, chemins de lumières, éclairage intelligent / Ambiance sur les trajets, sentiment de bien être.	Privilégier le contact visuel et auditif dans l'aménagement : importance du « voir et être vu-e, entendre et être entendu-e ».
10. Éléments de sécurité routière (zones 30, passages piétons, passerelles, etc.), localisation, opportunités, choix.	Penser la cohabitation des différentes modalités de circulation en zone fréquentée : les piéton-nes (parfois accompagnée-es d'enfants, les personnes âgées ou vulnérables) et les vélos/trottinettes, etc. sur un même espace.

THÈME : OCCUPER L'ESPACE

Des points-clés à examiner



En fonction d'objectifs d'égalité femmes hommes à atteindre

THÈME : OCCUPER L'ESPACE

POINT-CLÉ	OBJECTIF
11. Temporalités des usages par les habitant-es : jour/nuit, semaine/week end, hiver/été.	Adapter les espaces, le mobilier et les itinéraires pour permettre une bonne appropriation par les habitant-es en fonction des saisons.
12. Mobilier urbain : les assises, nombre d'unités, localisation, agencement, ergonomie / Mobilier facilitant les conversations / Points d'eau, fontaines / Points de vue, champs de vision, confort.	Etudier les attentes des usager-es. Choisir le mobilier urbain en fonction d'usages variés : repos, lecture, pique-nique, de façon à voir et être vu-e. Regrouper les assises en forme « conversation » (plutôt que les alignements), prévoir des petites tables, des points d'eau... Implanter le mobilier de façon à bénéficier d'un point de vue agréable, choisir les emplacements et des matériaux confortables.
13. Toilettes mixtes, toilettes séparées h/f, modalités d'accès, en continu ou lors d'événements festifs.	Veiller à la localisation des toilettes. Installer des toilettes non mixtes. Intégrer les notions de confort et de design dans les toilettes. Installer des uritrottoirs femmes lors des événements ponctuels (été, festivals, lieux festifs, etc.).
14. Espaces de détente, qualité d'ambiance / Trames vertes et bleues / Parcs, espaces verts, jardins équipés pour les enfants.	Penser des zones de repos et de détente qui soient sécurisées sur le principe « voir et être vu-e, entendre et être entendu-e ». S'appuyer sur les trames ou créer des trames pour des quartiers mixtes, inclusifs et durables.
15. Installations sportives dans l'espace public (f/h) : pistes de running, agrès, etc. / Spécialisation ou modularité des espaces sportifs / Diversité des agrès et leur visibilité.	Programmer des espaces sportifs en équilibrant les espaces ou en créant de la polyvalence pour encourager les pratiques féminines (foot et basket, mais aussi badminton, capoeira, tai shi, etc.) ainsi que des agrès permettant la musculation mais aussi les étirements. Veiller à la localisation des installations dans l'environnement urbain et à la sécurisation.
16. Qualité et implantation de l'éclairage public, compositions lumineuses / Trames noires.	Rendre l'éclairage public plus « intelligent » afin de créer une ambiance accueillante, prévoir une variation de l'intensité par des détecteurs de mouvements, éviter le noir. Penser la lumière comme vecteur de lien social.
17. Existence d'espaces libres et festifs / Zones de retrait ou de tension.	Prévoir des espaces libres pour la tenue d'événements et de rencontres festives et culturelles, en veillant à l'équipement (électricité, polyvalence, etc.) au voisinage et à la sécurité.
18. Rez-de-chaussées et espaces intermédiaires / Visibilité et interrelations avec l'espace extérieur.	Veiller à la programmation des RdeC et des espaces intermédiaires dans une perspective de visibilité, de co-veillance et de bien-être dans ces des espaces d'interférence (les halls d'immeubles, les locaux associatifs, les commerces).
19. Qualité des espaces partagés pour une présence et une animation dans un quartier, une rue, un immeuble, etc.	Recenser les « communs », lieux de partage, de solidarités, de rencontres existants ou potentiels. Aménager ces espaces (toitures, cours, jardins, pieds d'arbres, etc.) en facilitant les liens entre le dedans et le dehors. Etudier les usages possibles de ces espaces par les habitant-es.
20. Existence/possibilités d'installer des jardins partagés.	Penser à l'animation possible, le vivre ensemble (femmes-hommes, intergénérationnel, milieux socio-culturels différents) autour des jardins partagés.

POINT-CLÉ	OBJECTIF
21. Animation de l'espace public (marchés, rencontres, pratiques culturelles, activités de proximité, etc.) / Economie sociale et solidaire (ESS).	Repérer les pratiques et/ou les potentialités de pratiques permettant l'inclusion et la diversité culturelle ou facilitant des activités économiques de proximité, des marchés alimentaires qui sont des lieux inclusifs. Envisager des « maisons du vivre ensemble » (café associatif, ressourceries, artisanat, etc.).
22. Effort de développement de la biodiversité / Végétalisation adéquate ou envahissante.	Renouveler les pratiques au service d'une ville-nature, le recul du tout minéral, comme facteur de bien-être des usager-es. Veiller à ce qu'une pédagogie adaptée soit mise en place pour faire que ces lieux ne soient pas souillés et ne génèrent pas chez les habitant-es un sentiment d'abandon et d'insécurité. Etudier la faisabilité de végétaliser les frontages le long des façades des immeubles et de la possibilité de les entretenir de manière participative.
23. Propreté : civisme et aménagement.	Prévoir des équipements faciles d'entretien. Imaginer des dispositifs « nudges » adaptés aux populations locales (manière ludique de porter des messages), sans stéréotyper la question de la propreté. Faire le lien avec la lutte contre les incivilités et la mobilisation des acteur-rices locaux.

THÈME : SE SENTIR EN SÉCURITÉ

Des points-clé à examiner



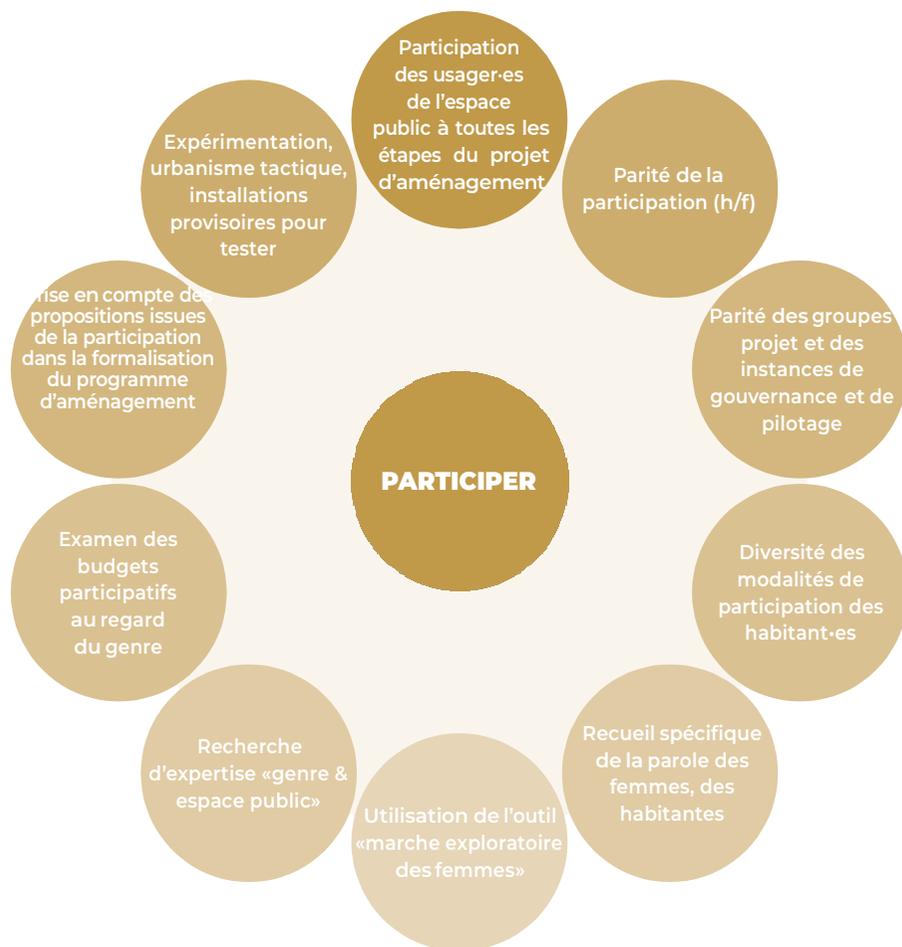
En fonction d'objectifs d'égalité femmes hommes à atteindre

THÈME : SE SENTIR EN SÉCURITÉ

POINT-CLÉ	OBJECTIF
24. Voir et être vue, entendre et être entendue / Qualité de l'ambiance créée / Qualité de la végétalisation.	Tenir compte, lors de l'aménagement des espaces, du fait de « voir et être vue » et « entendre et être entendue » (dégagement, végétation, éclairage, etc.). Privilégier les aménagements qui permettent d'observer (champ de vision dégagé, éclairage approprié, vues ouvertes, etc.).
25. Zones sombres, abandonnées, non occupées, zones d'inquiétude.	Transformer, ouvrir, dégager, créer des aménagements dans les zones qui pourraient créer des espaces d'insécurité. Solliciter les habitantes pour connaître les usages, les stratégies d'évitement, les attentes spécifiques des femmes, comme celles des personnes LGBTQIA+.
26. Polyvalence, diversité des aménagements pour un usage permanent de l'espace public, de jour comme de nuit.	Favoriser un usage permanent de l'espace public, avec une certaine polyvalence dans le but de créer une forme de régulation sociale (coveillance), de jour comme de nuit.
27. Quantité, qualité et localisation de l'éclairage public.	Optimiser l'éclairage public pour chaque lieu et chaque usage. Prévoir des dispositifs de régulation de la lumière. Éviter le noir. Rendre l'éclairage public plus « intelligent » : modularité de l'intensité avec détecteur de mouvements, chemins de lumière, composition lumineuses ludiques, etc.
28. Dispositifs d'alerte et lieu refuge en cas d'agression.	Étudier les possibilités de recours accessibles dans le voisinage en cas de danger (antennes de police, commerces, cafés, pas-de-portes associatifs, dispositif tel « demandez Angela », etc.). Penser la fluidité et l'absence de « zones blanches » de ce point de vue.
29. Formation des acteurs/ actrices publics de la prévention situationnelle.	Prévoir la sensibilisation et la formation des acteurs/ actrices publics (policier-es, police municipale, agent-es d'accueil des services publics, agent-es de régulation dans l'espace public, etc.) sur les questions de harcèlement de rue, pour pouvoir venir en aide ou de réagir en cas de harcèlement sexiste, d'agression sexuelle.

THÈME : PARTICIPER

Des points-clés à examiner



En fonction d'objectifs d'égalité femmes hommes à atteindre

THÈME : PARTICIPER

POINT-CLÉ	OBJECTIF
30. Participation des usager-es de l'espace public à toutes les étapes du projet d'aménagement.	Se donner les moyens et le temps d'une participation inclusive des usager-es (femmes-hommes, intergénérationnel, milieux socio-culturels divers) à toutes les étapes de l'aménagement urbain, y compris en amont du projet. Contextualiser les projets, prendre en compte les différents besoins, les attentes dès la conception, à l'échelle du territoire concerné.
31. Parité de la participation.	Se donner les moyens nécessaires pour des actions locales qui contribuent à améliorer la participation, en favorisant la mixité et la parité.
32. Parité des groupes projet, des comités décisionnels et des instances de gouvernance et de pilotage à tous les niveaux de décisions.	Veiller à la parité des différentes instances de gouvernance et de pilotage, à tous les niveaux de décisions (groupes-projet, comités décisionnels, comités de pilotage, etc.).
33. Variation et diversité des modalités de participation des habitant-es (lieux, horaires, forme).	Organiser des rencontres et des événements de nature différentes (ateliers, marches, débats, etc.), dans des horaires et lieux différents pour laisser l'occasion à chacun et chacune d'y participer. Prévoir des modalités d'accueil pour la petite enfance. Utiliser des techniques spécifiques pour favoriser la prise de parole des femmes, notamment celles issues de milieux socio-culturels défavorisés.
34. Recueil spécifique de la parole des femmes, des habitantes.	Veiller à analyser les forces en présences sur le territoire, à même de stimuler les femmes vers la participation, l'engagement citoyen. Prévoir des temps non mixtes pour des événements, des marches et des ateliers non-mixtes pour laisser la parole aux femmes, à des moments choisis.
35. Utilisation de l'outil « marche exploratoire de femmes ».	Réaliser systématiquement des marches exploratoires de femmes, en lien avec des associations locales. Prendre en compte les propositions des femmes. Faire un retour pour conforter les personnes qui ont contribué à ces marches.
36. Recherche d'expertise « genre & espace public ».	Rechercher la collaboration de collectifs, d'universitaires ou de professionnel-les compétentes/expertes en matière d'égalité femmes hommes.
37. Examen des budgets participatifs au regard du genre.	Analyser les budgets participatifs locaux, les acteur-rices et actions participatives. Etudier la faisabilité d'une gestion participative de certains lieux sensibles.
38. Prise en compte des propositions issues de la participation dans la formalisation du programme d'aménagement.	Prévoir des modalités précises pour prendre en compte les propositions issues de la participation dans la formalisation du programme d'aménagement (statistiques, recueil des paroles, analyse, prospective, etc.) dans un esprit ouvert à la culture de l'égalité (nécessité de se former).
39. Expérimentation, urbanisme tactique, installations provisoires pour tester.	Préfigurer, tester, expérimenter et valider avec les habitant-es. Solliciter spécifiquement les femmes.

THÈME : ÊTRE PRÉSENTES ÊTRE VISIBLES

Des points-clés à examiner



En fonction d'objectifs d'égalité femmes hommes à atteindre

THÈME : ÊTRE PRÉSENTES ÊTRE VISIBLES

POINT-CLÉ	OBJECTIF
40. Nomenclature de la ville (nom des rues, places, passages...).	Augmenter le nombre de rue, places, etc. portant des noms de femmes qui ont marqué l'histoire (scientifiques, sportives, artistes, femmes politiques, historiennes, etc.). Tendre vers la parité en fixant un quota de nouvelles dénominations chaque année.
41. Supports historiques explicatifs des lieux où ont vécu les femmes célèbres.	Mettre en lumière les parcours et les œuvres des femmes qui ont marqué leur temps mais sont restées oubliées de l'histoire.
42. Espace d'exposition pérenne ou temporaires.	Prévoir des espaces d'exposition permanente ou temporaire dans l'idée de présenter des oeuvres, des expositions, ouvertes et gratuites. Envisager un mécanisme participatif pour les choix des expositions et leur installation, avec les habitant-es.
43. Usage de la communication égalitaire : féminisation des noms, langage épïcène, vocabulaire et visuels non-sexiste.	Veiller à ne pas reproduire les « tendances lourdes », les stéréotypes ou simplement la culture dominante masculine dans tous les documents de travail d'un projet (formulations des diagnostics, des états des lieux et des éléments d'analyse, document de programmation) et dans la communication vers le public, les concertations, etc. Utiliser la féminisation des noms, utiliser le point médian dans l'écriture, choisir des visuels non stéréotypés. Veiller à l'inclusion de toutes et tous, notamment des personnes LGBTQIA+.
44. Signalétique mixte : passages piétons, feux, zones 30, etc.	Faire usage de pictogrammes mixtes pour une signalétique diversifiée : femmes hommes, filles garçons, personnes handicapées, âgées, femmes enceinte, fauteuil roulant, etc. (cf Vienne et à Genève).
45. Présence du « street- art» (création artistique) qui promeuvent des artistes femmes et des représentations mixtes et alternatives.	Intégrer l'art dans l'espace public (structures temporaires, permanentes, éphémères). Prévoir des fresques urbaines, rechercher des street artistes femmes, faire travailler des équipes mixtes, etc. Sortir des carcans de couleurs traditionnels. Eviter les stéréotypes sexistes : hypersexualisation des femmes, places et rôles dévolus aux femmes au aux hommes, etc.

D. LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

1. INSCRIRE L'OBJECTIF D'ÉGALITÉ FEMMES HOMMES DANS LES DOCUMENTS CONTRACTUELS

Le critère de genre pourra/devera être inclus dans **les documents contractuels** en matière d'urbanisme mis en œuvre dans toute opération d'aménagement.

- y Contrat de concession
- y Appels à projets
- y Schéma de principe
- y Convention de remise des ouvrages et équipements
- y Plan guide et Cahier des charges en amont du plan guide
- y Étude d'impact sur l'environnement.
- y Avant-projet (AVP)

À l'instar de la clause environnementale, il convient de préciser une « **Clause genre** », qui concrétisera la prise en compte du genre en urbanisme. Aujourd'hui, la réglementation en vigueur l'encourage.

Une expertise de genre devra être demandée dans tous les cas, soit dès le démarrage du projet, soit intégrée à l'AMO (Assistance à maîtrise d'ouvrage).

ILLUSTRATIONS

Exemple n°1:

En 2016, la Ville de Paris a lancé l'appel à projet « **réinventons nos places!** », concernant le réaménagement de 7 places majeures de la ville et dont la concertation avait eu lieu en 2015. Cet appel à projet a, pour la première fois, intégré une demande concernant **la prise en compte du genre**. **Les objectifs du projet** : Requalifier et rééquilibrer l'espace public au profit des piéton-nes, des circulations douces et de la présence du végétal - Diversifier et intensifier les usages de l'espace public – etc.

Le genre était un critère obligatoire, le cahier des charges du projet « 7 places » précisait : « *la question de la place des femmes dans l'espace public est une donnée essentielle du projet, la vision d'un espace genré et aimable, l'équipement permettant une appropriation simple et directe par les femmes seront des éléments essentiels pour le choix des solutions proposées par la maîtrise d'œuvre* ».

La question du genre n'était donc pas une option, mais pour la première fois, un critère obligatoire, qui, s'il n'était pas traité, pouvait conduire à l'élimination du collectif candidat.

Exemple n°2

En 2021, la Ville de Paris a élaboré un **Accord cadre** pour choisir des équipes pour réaliser des **études d'impact sur l'environnement**. Le Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) demandait d'enrichir les parties sociales et démographiques des états initiaux en distinguant les femmes et a introduit un chapitre dédié au genre.

Dans le cadre de l'analyse de **l'état initial de l'environnement**, le « milieu humain » doit être étudié, notamment dans ses aspects « Population », un état des lieux des points importants en termes de démographie, de composition des foyers et configurations familiales, de profil social des ménages, de données issues des établissements scolaires, d'accès au droit, d'accès à l'informatique (fracture numérique), d'accès aux soins etc., en faisant ressortir les vulnérabilités constatées ainsi que les évolutions sur les vingt dernières années.

Chaque donnée sera « **sexuée/genrée** », c'est-à-dire présentée en distinguant explicitement les hommes et les femmes. Les groupes de femmes (jeunes, âgées, enfants, migrantes, en situation de handicap, etc.) seront comparés aux groupes d'hommes dans ces mêmes situations.

2. COLLECTER DES DONNÉES ET DES ANALYSES ISSUES DE LA RECHERCHE

Pour renseigner les points-clés proposés, **des données sont nécessaires**. La collecte des données statistiques ainsi que l'analyse de ces données est indispensable. Ce travail suppose que chacun-e anticipe le besoin de données, conserve les données déjà disponibles et se dote d'outils pour renseigner chaque points-clés.

Comment obtenir des données ?

- | | |
|---|---|
| y Analyse des statistiques nationales (INSEE, etc.) | y Diagnostic urbanistique du territoire |
| y Analyse de statistiques locales (APUR, IPR, etc.) | y Enquête ethnographique |
| y Etude de documents, de plans | y Entretiens qualitatifs |
| y Diagnostic citoyen | y Immersion de terrain, arpentages, observations, comptages |
| y Étude d'impact | y Marches exploratoires |
| y Enquêtes terrain | y Concertation, participation |

Par exemple, pour le points-clés « Motifs des déplacements quotidiens (f/h) et répartition des charges domestiques et éducatives (f/h) », des analyses sont accessibles qui permettent de mieux appréhender et documenter cette question de l'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle, pour les femmes comme pour les hommes.

Pour ce faire on pourra consulter **l'étude sur les inégalités femmes hommes à Paris, réalisée par l'APUR**, parue en 2022 : une étude sur les inégalités femmes-hommes, intégrée au programme de travail 2022 de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) avec des données d'évolution et des données territorialisées par arrondissement.

Voir en annexe 3 : l'étude APUR 2022 sur les inégalités femmes hommes à Paris, ainsi que des chiffres-clés, des données, des études de niveau national ou régional.

3. ADAPTER LA PARTICIPATION ET LA CONCERTATION AU PRISME DU GENRE

Diverses modalités ont pu être expérimentées quant à la participation des habitant-es tout au long du processus de concertation. La question qui se pose est de savoir comment faciliter la parole des habitantes, leur participation dans les étapes de concertation.

Un certain nombre de points ont été testés pour équilibrer la participation des femmes et des hommes – voir annexe 2 : « le genre de la participation ».

La participation des femmes est également facilitée lors des **Marches exploratoires pour la liberté et la tranquillité des femmes** (À places égales), une modalité qui permet l'expression de l'expertise d'usage des femmes dans l'espace public, de les préparer à la prise de parole, leur donne de l'assurance et permet au final « l'empowerment » des femmes.

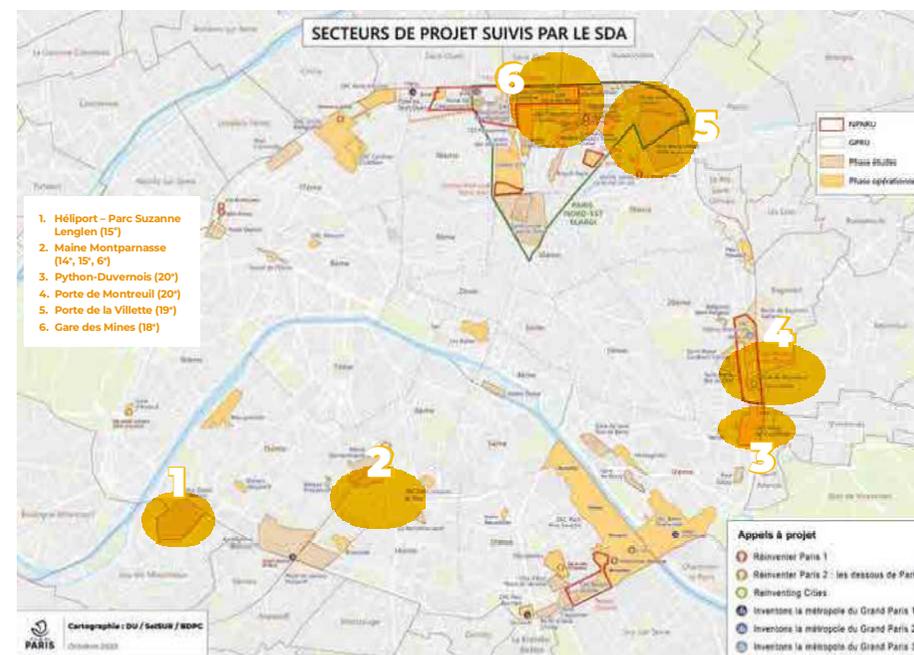
(voir dans le guide n°2 « Genre & espace public » les fiches sur les marches exploratoires).

Note : souvent les remarques et les observations des femmes portent sur des questions de sécurité et de sentiment de sécurité, sujets souvent difficiles, qu'il convient de ne pas écarter. Cette question doit être traitée et généralement lorsque l'on prend en compte l'éclairage, la propreté, la signalétique, la végétalisation, l'esthétique, l'animation, on améliore considérablement le sentiment de sécurité de toutes et tous.

En 2022, tous les aménageurs se sont engagés à travailler, selon une **Charte**, prenant en compte la question du genre, pour une ville durable et inclusive. Voir les pages 22 et 23 de cette Charte : des quartiers qui intègrent le genre dans leurs aménagements.

E. SIX OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT PILOTE

Le présent guide de diagnostic intégrant le genre a été expérimenté en 2021 et 2022, lors des 6 opérations d'aménagement pilotes ci-dessous.



Les 45 points-clés présentés ci-dessous, ont été examinés, peu ou prou, lors de la réalisation du diagnostic de territoire en amont des projets de (ré)aménagement.

Ces 45 questionnements ont été repris dans des cadres différentes : tantôt l'action s'est inscrite dans le cahier des charges d'un accord cadre élaboré pour réaliser les études d'impact sur l'environnement, tantôt c'était en amont de l'accord cadre, tantôt au cours du processus de conception dans le cadre de l'accessibilité universelle.

Trois équipes pluridisciplinaires ont été retenues dont des équipes d'expert-es du genre. Elles ont été mobilisées sur les opérations d'aménagement pilotes menées par différentes directions de la Ville (Direction de l'urbanisme, Secrétariat général, Direction de la voirie et des déplacements, Service égalité intégration inclusion/ Direction de la démocratie, des citoyen-nes et des territoires).

La Ville a parfois pu disposer de données distinguant les femmes des hommes. Puis des recommandations d'aménagement ont été formulées et intégrées dans les programmes des projets d'aménagement.

Ces 6 opérations d'aménagement pilotes se poursuivent en 2023. Les enseignements pourront être modélisés pour constituer de nouvelles bonnes pratiques et les diffuser dans les nouveaux projets et programmes d'aménagement à venir.

En janvier 2023, les opérations d'aménagement pilotes en sont à des stades d'avancement différents.

y **Repenser les clôtures du parc, principalement côté Frères Voisin :** .../... La clôture n'est pas qu'une fermeture, elle traduit également comment la ville pense le rapport dedans/dehors, ville/parc, le rapport à l'altérité et au besoin de rassurance comme de protection des végétaux. C'est donc un élément à penser et travailler en concertation .../...

y **Consolider et conserver l'existant :** Les agrès, les cheminements souples, le début d'installations de pancartes pédagogiques, l'aspect sauvage et moins horticole de la végétation sont autant d'éléments appréciés par les habitant-es. Ces éléments pédagogiques pourraient également concerner l'héliport qui est plus traité aujourd'hui comme un élément extérieur que comme faisant partie d'un tout urbain .../...

y **Politiques de créneaux horaires :** Le constat d'une inégalité d'accès aux équipements sportif n'est pas spécifique au parc et les seuls aménagements ne suffiront pas à tendre vers une meilleure appropriation des espaces sportifs par la population féminine s'ils ne sont pas accompagnés d'une vigilance quant à l'égalité des créneaux proposés, une politique de (ré)apprentissage de pratiques sportives féminines collectives souvent abandonnées à l'adolescence.

2. UN DIAGNOSTIC AU PRISME DU GENRE A ÉTÉ RÉALISÉ SUR L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT MAINE-MONTPARNASSE (6^e, 14^e, 15^e).

Alors que le projet d'aménagement n'était qu'au stade esquisse, un diagnostic intégrant le genre a été réalisé via l'accord-cadre sur les études d'impact sur l'environnement, par Anne Labroille, architecte et l'équipe de l'agence Traitclair encadrée par Lucile Biarrotte.

Le diagnostic s'est articulé autour des étapes suivantes :

y **ÉTAPE 0 – ANALYSE DES DONNÉES EXISTANTES ET DÉFINITION DES ENJEUX :** Exploitation des données générées dans la documentation disponible sur le projet et des quartiers similaires

y **ÉTAPE 1 – PRISE DE CONNAISSANCE DU TERRAIN :** Enquête de terrain (comptages et observations sensibles) pour identifier les dynamiques générées d'occupation et de mobilité

y **ÉTAPE 2 – ANALYSE THÉMATIQUE DU PROJET EN PHASE AVP :** Analyse à travers la grille de diagnostic tirée du référentiel Genre et espaces publics de la Ville de Paris

L'étape 0 a montré que les données sexuées n'existaient pas à ce jour à Paris (à noter qu'il y a très peu de données générées spatialisées disponibles à l'échelle d'un projet urbain).

L'étape 1 s'est donc articulée autour de **comptages et d'observations** tenant compte du genre. Des planches d'analyse par temporalité et des « cartes sensibles » ont été établies qui serviront à la suite de l'aménagement qui se poursuit en 2023. Ces rendus portent sur différents moments de la journées (matin, midi, soir) et sont obtenues par observations et comptages durant des sessions d'environ 2h sur 6 spots et en déambulation.

Le diagnostic à permis de définir le site comme un quartier mixte (Les comptages cumulés aboutissent à un résultat remarquablement mixte : 49% de femmes, 51% d'hommes, sur 9193 personnes), **mais repoussoir pour les femmes aux heures creuses.** Des variations importantes se font sentir selon les temporalités :

y Plus le site est occupé, plus la répartition femmes-hommes est en faveur des femmes (samedi après-midi : 54,3%) ou d'une quasi parité

y Moins le site est fréquenté, plus la présence masculine est proportionnellement accrue (matin tôt : 58%; nuit : 56,5% d'hommes)

y Quels que soient les usages, le site est le plus fréquenté sur le créneau de la fin de journée, grâce au brassage d'usages permis par la dimension métropolitaine du quartier (mobilités, emplois, loisirs). Il est le moins fréquenté sur le créneau du matin tôt, quand les usages sont plus monofonctionnels (mobilités de début de journée).

Et pour affiner : « **Les hommes occupent, les femmes s'occupent** »

y L'écart de la répartition hommes/femmes est plus important en position statique qu'en mobilité : les hommes représentent en moyenne 54,2% des personnes statiques, contre 50,4% des personnes mobiles

y En soirée, le taux de fréquentation du site des femmes est essentiellement dû à leur présence aux terrasses des cafés (sauf celle la moins protectrice et la plus bruyante), que le mois de septembre 2021 permettait

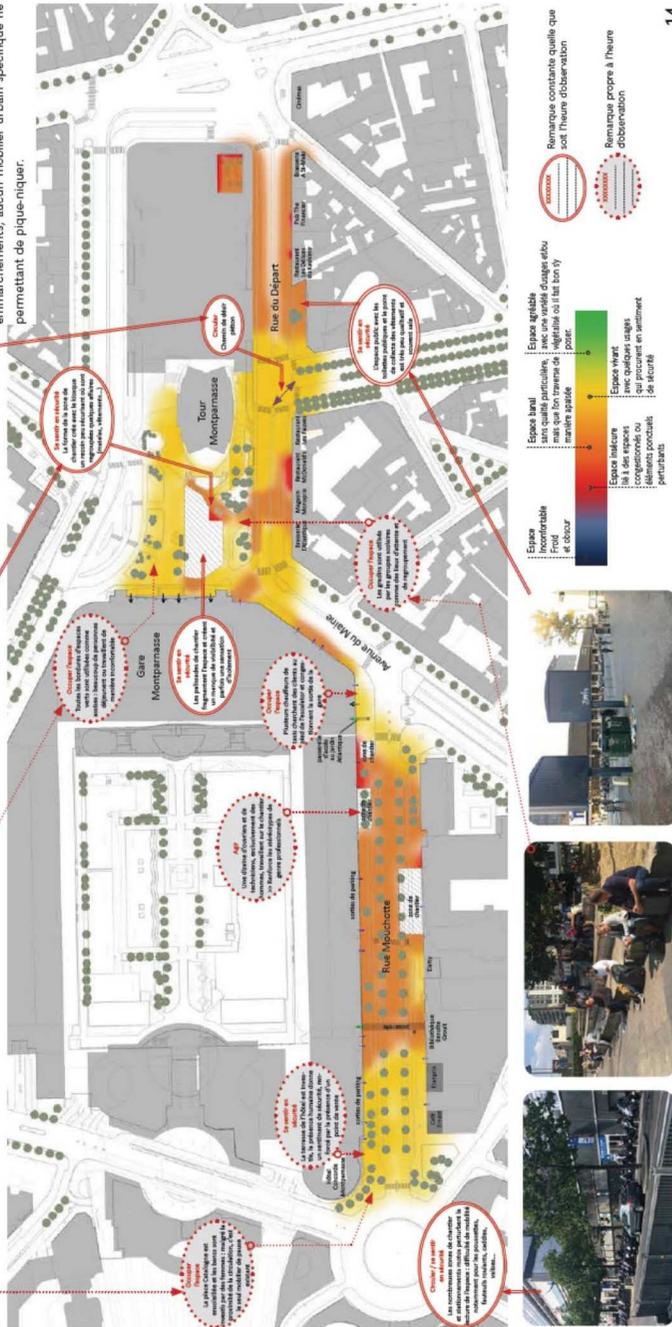
y La présence féminine forte du samedi pourrait s'expliquer en partie par les achats de rentrée réalisés avec les enfants.

Un exemple de carte sensible :

Sur cette temporalité de la pause déjeuner, la mixité forte, avec une très légère majorité de femmes présentes sur le site (51,7% du total). C'est un moment d'intense activité (2110 personnes comptées au total). L'occupation des espaces est diffuse, peu sont inoccupés, conférant au site un esprit convivial qui entretient un sentiment de sécurité. Qu'ils ou elles soient en train de déjeuner, identifiables grâce à leur valise, ou salariée/s des bureaux du quartier, nombre d'usager-s déjeuner sur place sur les terrasses des restaurants ou installés/s de manière inconfortable sur des bordures hautes ou emmarchements, aucun mobilier urbain spécifique ne permettant de pique-niquer.

SESSION MIDI SEMAINE : PAUSE DEJEUNER
LES MERCREDI 1 ET 21 SEPTEMBRE 2021 de 12H30 à 14H
20°C Doux et

CARTE SENSIBLE



L'étape 2 a été conduite via une analyse à partir de la grille de diagnostic, autour des 5 thématiques, décrites dans le **guiden°1«genre&espacepublic»** :

CIRCULER

OCCUPER L'ESPACE : FLÂNER, FAIRE DU SPORT

ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES

SE SENTIR EN SÉCURITÉ

PARTICIPER

Pour chaque axe, l'objectif a été reformulé et adapté au contexte, puis une ANALYSE DES FORMES SPATIALES EXISTANTES ET PROJETÉES a été réalisée par l'équipe-projet. Elle a porté sur :

- **Axe CIRCULER** : les arrêts de bus (positionnement et équipements), la place des vélos (stationnements), les continuités piétonnes, etc.
 - **Axe OCCUPER L'ESPACE** : la programmation d'usage équitable, > l'offre d'équipement sportif/culturel, la diversité du mobilier, la présence d'espaces dégagés, etc.
 - **Axe SE SENTIR EN SÉCURITÉ** : les ambiances lumineuses, les aménagements spécifiques sur des espaces insécures (façades aveugles, sorties de parkings, etc.), la place de la végétalisation, etc.
- Ainsi qu'une ANALYSE DE LA MÉTHODE DE PROJET**
- **Axe PARTICIPER** : la place de la concertation et la diversité des publics mobilisés, la mixité des équipes de conception, etc.
 - **Axe ÊTRE PRÉSENTES ÊTRE VISIBLES** : la présence symbolique des femmes sur le site, la toponymie, l'art dans la ville, etc.

Pour réaliser ce diagnostic exhaustif, un **tableau détaillé** pour chaque tandem « points-clés/objectif » a été examiné, afin de préciser quels sont les points à relever, quels sont les éléments observés précisément dans l'ÉTAT EXISTANT et dans l'ÉTAT PROJETÉ. Un code couleur (du rouge au vert) pour chaque item précise l'importance de l'impact de ce points-clés au regard du genre.

Extrait : Exemple du points-clés n° 7 : Ambiance, sentiment de bien-être / Zones de repli et de calme / Zones de tension

Objectif : Penser des zones de repos et de détente qui soient sécurés sur le principe « voir et être vu-e, entendre et être entendu-e ». Traquer les recoins, impasses, tunnels, espaces (trop) végétalisés, etc.

		ÉTAT EXISTANT		ÉTAT PROJETÉ	
Points à relever de manière générale	Source	Localisation	Eléments observés	Localisation	Eléments observés
Identification des recoins et qualification de cet espace (surface, visibilité éclairage)	Observation / plans / plan masse 1000	Rue mouchotte entre la zone de chantier et darty	Recoin créé par la zone de chantier, éclairage correct mais sentiment d'impasse pour le piéton	Parvis	Pas vraiment un recoin mais angle étonnant formé entre l'émergence de l'accès des services sous-terrains et le pavillon de la tour ? >> En fait d'après la découpe des espaces verts ce n'est pas si choquant
		Rue mouchotte entre la zone de chantier et l'ancien restaurant	Recoin sombre créé par la zone de chantier et le restaurant désaffecté qui s'avance sur la rue		
		Rue mouchotte entre la zone de chantier et la façade à côté de la sortie de gare	Passage très étroit entre la zone de chantier juste à côté de la sortie de gare côté mouchotte montparnasse et la façade aveugle		
	Observation / plans	Rue du départ	Recoin créé par le décalage d'alignement à la rue (sortie de parking à côté des wc publics et du point relais)	Rue du départ	Recoin créé par le décalage d'alignement à la rue (sortie de parking à côté des wc publics et du point relais)
Des tunnels	Observation / plans	Rue du départ	Tunnel piéton pour rejoindre le métro	Avenue du maine	3 Scénarii : 1 - conversion du tube sud-nord du tunnel en piste cyclable, 2 - tubes multiusages (routière+cycliste dans chaque tube), 3 - extension de la vélostation dans le tube sud-nord
		Avenue du maine	Tunnel automobile pour circuler sous le parvis		

		ÉTAT EXISTANT		ÉTAT PROJETÉ	
Végétalisation dense / visibilité réduite	Observation / plans	Ensemble du site	Pas de végétation haute (sauf dans le jardin atlantique)	Parvis	Forte végétalisation du parvis : il est difficile d'évaluer avec les axes si la végétation sera dense au point de bloquer la vue des piétons
Des impasses	Observation / plans	Rue mouchotte	Sentiment d'impasse créé par la dispositions des barrières de chantier avenue mouchotte, obligeant le piéton à faire demi-tour s'il ne traverse pas la rue (entre darty et la zone de chantier) mais pas de véritable impasse		
Présence de dalle	Observation / plans	Gare et centre commercial	Parvis ? Toit du centre commercial montparnasse jardin atlantique		Le parvis et le jardin atlantique
Présence de passerelles	Observation / plans	Rue mouchotte	Passerelle d'accès au jardin atlantique	Rue mouchotte	La passerelle d'accès au jardin atlantique est-elle conservée ?

		ÉTAT EXISTANT		ÉTAT PROJETÉ	
Présence d'espaces de repos agréables	Observation / plan masse 1000 / étude espaces publics	Jardin atlantique	Seul vrai espace de repos agréable	Jardin atlantique	Le jardin atlantique est conservé
				Parvis	P.26 Esppub synthèse "grande variété d'espaces extérieurs de repos et d'attente"
				Rue mouchotte	Végétalisation importante d'un terre-plein central créé dans l'avenue mouchotte et ajout de 4 placettes
Présence de zones d'attente	Observation	Ensemble du site	Pas de zone réellement dédiée à l'attente hormis les gradins sur le parvis les bordures d'espaces verts sont aussi utilisées comme tel	Parvis	P.26 Esppub synthèse "grande variété d'espaces extérieurs de repos et d'attente"
Présence de passages à "effet tunnel" (itinéraire unique ne permettant pas de bifurquer pendant plusieurs dizaines ou centaines de mètres)	Observation / plan masse 1000	Ensemble du site	Pas de passages à "effet tunnel"	Parvis	À droite du troisième immeuble de logement sur le parvis, le long du patio r-1 : il paraît y avoir une circulation piétonne étroite qui pourrait donner l'impression d'un "effet tunnel". Longueur du passage sans pouvoir bifurquer : 23-30 m

Enfin, des **recommandations** ont été faites pour chacun des 5 axes. Elles seront prises en compte dans les étapes suivantes :

- y **ÉTAPE 3 – RÉFLEXION COLLECTIVE AVEC L'ÉQUIPE-PROJET** : Analyse des axes d'amélioration et d'adaptation du projet
Au vu du diagnostic établi ci-avant, les axes d'amélioration pourront être de réaliser des aménagements qui permettront une meilleure appropriation des lieux par les femmes à toute heure du jour pour mieux équilibrer l'usage des espaces publics.
- y **ÉTAPE 4 – RESTITUTION THÉMATIQUE ET PAR ÉTAPE DE PROJET** : Préconisations opérationnelles et thématiques autour des 5 axes.

3. LA TRANSFORMATION DES ESPACES SPORTIFS EN VÉRITABLES ESPACES PUBLICS QUARTIER PYTHON-DUVERNOIS (20^e)

Le projet s'inscrit dans le cadre du de renouvellement urbain des Portes du 20^e. Une étude d'inclusion universelle a été réalisée avec le groupement d'acteur-rices : DVTup en qualité de mandataire du groupement, accompagné par Anne Labroille pour le volet « genre », Handigo ainsi que Berim en qualité de co-traitant et Berim.

Compris dans un cadre de réflexion urbaine allant de la Porte de Bagnole à la Porte de Vincennes et embrassant le quartier Saint-Blaise situé de l'autre côté du boulevard Davout, **le secteur d'aménagement Python-Duvernois** fait partie intégrante de la volonté de renforcement de la ceinture verte parisienne. Il regroupe différents équipements sportifs (TEP Davout, Centre sportif Bagnole, Centre sportif Louis Lumière), des espaces verts ainsi qu'un ensemble de logements appartenant à la RIVP.

Le projet d'aménagement envisagé pour la requalification du secteur prévoit l'implantation de nouvelles constructions (logements, équipements publics) desservies par une nouvelle trame de voirie et implique le déclassement du domaine public y compris du domaine public routier, d'emprises et de volumes situés dans ce secteur.



© Jacques Leroy / Ville de Paris

L'analyse des projets d'espaces publics de la ZAC est conduite sur les thématiques du genre, de l'accessibilité PMR, de l'inclusion des seniors et des différents publics.

L'équipe-projet a construit un tableau de questionnement et d'analyse à partir des 45 points-clés du présent guide n°3 « genre & espace public », organisés selon les 5 axes suivants :

- y Circuler : cheminements et accessibilité
- y Occuper l'espace : programmation d'usages et mobiliers
- y Se sentir en sécurité : ambiances visuelles et sonores, éclairage, vues...
- y Participer : méthodologie de projet et inclusion des publics dans le processus
- y Être présent.e.s et être visibles : symbolique et signalétique / communication.

Ces thèmes permettent en effet d'avoir une lecture à 360° des champs à questionner et à faire évoluer pour co-construire des espaces plus inclusifs. Ils relèvent autant de l'espace que de la méthode de projet. « C'est à travers cette grille de lecture que nous avons relevé un certain nombre de points de vigilance et d'objectifs à atteindre pour la ZAC. Nous avons formalisé des "Remarques, éléments à observer et indicateurs" sous forme de questions pour évaluer les aménagements et constructions sur les espaces publics sous l'angle de l'accessibilité et de l'inclusion universelle ».

Un atelier « genre »

Cette analyse des projets d'espaces publics de la ZAC s'est faite en partie de manière concertée à travers l'atelier d'intelligence collective AMO-MOA-MOE (Assistance maîtrise d'ouvrage - maîtrise d'ouvrage - maîtrise d'œuvre) du 18 mai 2022, lors duquel nous avons interrogé ensemble les différents enjeux, les potentiels axes d'amélioration pour les espaces publics et le parc, et les avons confrontés aux contraintes techniques de la MOE (maîtrise d'œuvre) pour faire des arbitrages en amont du chiffrage des aménagements à mettre en oeuvre.

L'atelier a réuni la SEMAPA, les services de la Ville en charge du projet de parc central, ainsi que l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine (OKRA/ZCCS).

La dernière partie du tableau permet d'évaluer le projet au travers des différents points-clés d'analyse et des remarques et indicateurs, selon la réponse apportée par les MOE et le niveau de satisfaction en termes d'accessibilité et d'inclusion universelle. Une évaluation par niveau a été définie :

- y Insuffisant/ critique
- y Point de vigilance
- y Favorable.

En voici un court extrait :

AXES THÉMATIQUES	N° DU POINT CLEF	POINT CLEFS D'ANALYSE	REMARQUES, ÉLÉMENTS À OBSERVER ET INDICATEURS	ÉLÉMENT DE RÉPONSE DE LA MOE	INSUFFISANT/ CRITIQUE	POINT DE VIGILANCE	FAVORABLE
Circuler : cheminements et accessibilité	1	COMPOSITION DE LA TRAME VIAIRE - Diversité des chemins	Existe-t-il, pour faciliter les déplacements quotidiens, une variété de tracés accessibles de déplacements entre le logements et les différents services : équipements publics, commerces, établissements scolaires, crèches?	Sujet traité par la MOE. Une variété de tracés existe pour les cheminements, notamment avec les accès liés aux traversées du parc central. Point de vigilance et préconisations: la potentielle fermeture du parc la nuit pourrait nuire grandement à la variété des cheminements, nous recommandons 2 options - conserver le parc ouvert la nuit (impact budgétaire nul) en phase avec l'essence même du projet qui est de désenclaver le quartier et de gommer les ruptures est-ouest - a minima conserver la traversée principale Est-Ouest "La traverse" ouverte la nuit en évitant l'effet couloir dans l'aménagement : privilégier des barrières végétales de types noues ou haies et un couloir d'ouverture plus large, à envisager par les concepteurs et une ambiance lumineuse et un éclairage adapté.		X	

		REMARQUES, ÉLÉMENTS À OBSERVER ET INDICATEURS	ÉLÉMENT DE RÉPONSE DE LA MOE		
Occuper l'espace : programmation d'usages et mobiliers	21	<p>EQUIPEMENT ET MOBILIER - Jeux et Sport</p> <p>Le projet prévoit-il des aires de jeux et sport qui permettent la mixité enfants/adolescents/femmes/hommes/seniors, par exemple avec des agrès adaptés aux PMR et à la pratique sportive féminine (velo elliptique, stretching, yoga, plutôt qu'agrès de musculation systématique) notamment à proximité des espaces de jeux pour enfants ?</p> <p>Comment éviter que le city stade (principalement utilisé par des hommes) à l'entrée du parc ne relègue les autres publics à la périphérie ou décourage à entrer dans le parc? Est ce qu'il y a des temps en non mixité dédiés aux usages des autres publics ? Est il polyvalent ?</p>	<p>L'équipe d'AMO s'interroge sur la nature des agrès tant pour les PMR que pour les femmes. En effet, les femmes se déplacent plus facilement si elles sont à plusieurs et utilisent moins les agrès de musculation. L'exemple du parc Suzanne Lenglen (Paris 15e) qui est très réussi en termes d'accessibilité de genre (grappe de 3-4 agrès) est une bonne illustration.</p> <p>Le city stade, situé en entrée de quartier et de parc avec une vue directe sur la rue dans le futur projet, présente un enjeu d'appropriation de tous les publics, notamment féminins.</p> <p>De manière générale, les espaces liés aux aires de jeux sont très classiques. Les bancs sont localisés en périphérie des aires de jeu, les assises sont mono orientées.</p> <p>Point de vigilance et axe d'amélioration à étudier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir 3 à 4 agrès par poche, faire des grappes d'agrès. - Diversifier les types d'agrès (fitness, musculation) pour tous les publics. - Vérifier l'accessibilité des agrès accessibles aux PMR, faire en sorte que quelques-uns le soient* - Pourquoi les aires de jeux pour les petits et moyens sont si distinctes ? - Une attention particulière devra être portée au city stade pour permettre aux publics féminins de s'y sentir à l'aise. Un travail sur les aménagements alentour pourrait être intéressant (agrès plus utilisés par les femmes de type fitness ou des mobiliers de convivialité), ainsi qu'une activation progressive en partenariat avec les associations locales pour proposer des activités et usages pour tous. <p>*Cette préconisation apparait dans les estimations chiffrées avec le descriptif technique (fiches 14 & 15).</p>		X

AXES THÉMATIQUES	N° DU POINT CLEF	POINT CLEFS D'ANALYSE	REMARQUES, ÉLÉMENTS À OBSERVER ET INDICATEURS	ÉLÉMENT DE RÉPONSE DE LA MOE	INSUFFISANT/CRITIQUE	POINT DE VIGILANCE FAVORABLE
Participer : méthodologie de projet et inclusion des publics dans le processus	38	PARTICIPATION - Co-constructio	Y a-t-il eu une marche exploratoire de femmes pour identifier les zones insécures du quartier ?	<p>Des marches exploratoires ont été réalisées il y a quelques années sur le périmètre du parc central et lors de chaque atelier proposé pendant la concertation, il y avait une part importante de femmes (pas de groupe spécifique). Un travail devait être mené par l'AMO Concertation Palabreo sur les espaces publics avec un groupe de femmes du quartier pour réaliser un diagnostic à travers des balades sensibles et faire des préconisations pour les aménagements à venir.</p> <p>Les Compagnons Bâisseurs vont mettre en place des ateliers de préfiguration en juin et ont fédéré un groupe de femmes pour tester des usages en installant du mobilier (bancs, tables, jardinières) sur le futur parc.</p> <p>Point de vigilance : Il semble que le travail de la MOE et des différentes AMO reste parfois en silo et que les retours de la concertation pourraient être encore mieux retranscrits et intégrés pour alimenter le travail de conception. Par ailleurs, le site actuel était majoritairement utilisé par des hommes, il y aurait un plus grand intérêt à travailler sur un atelier cartographie et à travers des tests d'usage et une activation in situ pour permettre l'appropriation du site par les femmes.</p>	X	

AXES THÉMATIQUES		N° DU POINT CLEF	REMARQUES, ÉLÉMENTS À OBSERVER ET INDICATEURS	ÉLÉMENT DE RÉPONSE DE LA MOE	INSUFFISANT / CRITIQUE	POINT DE VIGILANCE	FAVORABLE
N° DU POINT CLEF							
Être présent.e.s et être visibles : symbolique et signalétique / communication	44	ART ET ESPACE PUBLIC	Est il prévu d'intégrer de l'art dans l'espace public (structures temporaires, permanentes, éphémères)? Prévoir des fresques urbaines, rechercher des street artistes femmes, faire travailler des équipes mixtes, etc. Sortir des carcans de couleurs traditionnels. Eviter les stéréotypes.	Il y a beaucoup de fresques dans le quartier et de nombreux artistes. Le travail de l'AMO Concertation et de l'équipe d'urbanisme transitoire pourrait envisager un travail spécifique avec des femmes artistes pour leur donner de la visibilité dans l'espace public Éviter les stéréotypes sexistes : hypersexualisation des femmes, places et rôles dévolus aux femmes ou aux hommes, etc. Il y a de nouveaux des murs à investir, des espaces à marquer, travailler aussi avec des femmes artistes pour marquer le territoire.	X		
	Être présent.e.s et être visibles : symbolique et signalétique / communication	44	SIGNALÉTIQUE INCLUSIVE	Changer les stéréotypes « universaliste » de la signalétique urbaine et des chantiers , travailler sur des pictogrammes plus inclusifs Faire usage de pictogrammes mixtes pour une signalétique diversifiée : femmes hommes, filles garçons, personnes handicapées, âgées, femmes enceinte, fauteuil roulant, etc.	Le sujet a été abordé par la DEVE, notamment via le panneau "interdiction baignade". Point de vigilance et préconisations : - Préconisations : utiliser des pictogrammes mixtes et déployer de la signalétique universelle (tables d'orientations incluant plans tactiles, balises sonores...) - La signalétique sera déployée sous le format traditionnel de la Ville. Toutefois, un travail avec le service communication de la DEVE pourrait être mené pour que cette signalétique soit plus inclusive et moins genrée.	X	

4. PORTE DE MONTREUIL (20^e)

C'est un projet national de NPNRU (nouveau projet de renouvellement urbain) cofinancé par l'ANRU. Puis la Ville et le C40 ont lancé un concours : « Reinventing Cities – Paris porte de Montreuil ».
Genre et villes a travaillé avec l'Atelier George et l'équipe de l'Architecte mexicaine, Tatiana Bilbao, sur un « Bâtiment égalitaire », un Pavillon de la Fondation des femmes, qu'il est prévu d'installer sur la place.

Tout a commencé en 2017-2018 : une phase de concertation sur le projet de franchissement de la Porte de Montreuil.

La Porte de Montreuil se situe à l'Est de Paris, dans le 20^e arrondissement. Il s'agit d'une frange de ville au niveau de la ceinture verte. Beaucoup de logements sociaux se trouvent dans cette zone, ainsi que des équipements sportifs et des établissements scolaires implantés le long du boulevard périphérique, et enfin, un front bâti au niveau de Montreuil et Bagnolet. Le quartier compte 59 % de femmes, ce qui est supérieur à la moyenne parisienne (53 %) et plus de 50% de familles monoparentales (Paris 29%).



La question : comment traverser la Porte de Montreuil ? Comment faire pour donner envie d'y rester ? pour s'y sentir bien ?

Un diagnostic avec les habitant-es a été construit avec l'agence «**Villeouverte**», sur la base de réunions publiques, d'ateliers et de marches exploratoires dont le but était d'avoir un regard mixte sur les parcours des habitant-es.

Lors de la première réunion publique, la thématique du genre a émergé parce que l'équipe s'est interrogée sur les usages de l'espace public par les femmes et leur circulation dans cet espace.

L'association « **Trois villes, une Porte** », présente à cette réunion, a donné la parole aux femmes, qui habituellement s'expriment peu dans ce contexte : « *La place, je la traverse tous les jours, le quartier, j'y passe tous les jours, et je ne me sens pas bien, j'ai un sentiment d'insécurité* ». Quelque chose commençait à émerger dans cette parole des femmes.

Première phase de concertation – Printemps 2016

Émergence de la thématique du genre

Réunion publique de lancement le 12 avril 2016 – 19h à 21h

Association 3 Villes 1 Porte

SENTIMENT
D'INSÉCURITÉ

En tant que femme, ce n'est pas envisageable pour moi de traverser la porte de Montreuil à minuit. Il faut prendre en compte la question de la sécurité dans le projet.

Je vis entre la porte de Bagnolet et la porte de Montreuil. Il y a beaucoup de violences dans ce quartier, de jour comme de nuit. Je ne m'y sens pas à ma place.

1ère Marche exploratoire – samedi 30 avril – 10h à 13h

Association 3 Villes 1 Porte + Habitantes du quartier

(mères de famille ou bénévoles association) + Usagères

USAGE DE LA RUE
TRÈS MASCULIN

Les hommes sont plus présents dans l'espace public, notamment au niveau du marché aux puces, de la rue de Paris (Montreuil).

avec appréhension

SENTIMENT
D'INSÉCURITÉ ET
VIOLENCE VERBALE

Nombre de mes collègues traversent la passerelle ou l'évitent.

Je ne me sens pas à l'aise quand je traverse la Porte depuis la sortie du métro.

Mes 2 adolescents ont été agressés verbalement près du magasin Carrefour.

USAGES NE
FAVORISANT PART
LA MIXITÉ ET
L'ATTRACTIVITÉ

Les faits remarquables au regard de la prise en compte du genre :

- y La concertation en tables rondes (début 2017) a rassemblé un public très mixte, presque paritaire. Les habitantes ont pu faire de nombreuses remarques.
- y Ces remarques ont été reprises par l'équipe-projet et présentées lors de la séance publique de mars 2017.
- y Elles apparaissent aussi sur les supports cartes et photos qui ont été exposés.
- y Une marche exploratoire de femmes a été réalisée avec l'association **Quartier du Monde** qui a produit de nouvelles observations et préconisations des femmes.
- y Lors de la séance de concertation était prévu un point-accueil de la petite enfance.
- y Le public était mixte et, par une technique volontariste de l'animatrice, la parole a été donnée aux femmes et aux hommes, de façon équivalente.

Puis une **marche exploratoire de femmes** a eu lieu. C'était un samedi matin, ce qui a permis à de nombreuses femmes de venir avec leurs enfants.

L'enjeu consiste à aborder différemment l'aménagement de l'espace public, par ce qu'on appelle « **l'urbanisme tactique** ». Il s'agit de déterminer comment faire émerger des aménagements temporaires et éphémères, dont le but est de faire changer l'usage de l'espace public. L'équipe-

Dans un tel projet, il est important de produire très en amont des **données statistiques sexuées sur les déplacements des passant-es** et de les analyser dans une perspective de genre. Femmes, hommes : qui circule ? A quels horaires ? Pour aller où ? Pour faire quoi ?

La thématique du genre peut être considérée comme « un point d'entrée » pour aborder le vivre ensemble, en intégrant réellement la place des femmes et leur regard sur l'espace public.

TÉMOIGNAGE

« Selon Mathieu Pratlong, chef de projet urbain : « *ce dont je me suis aperçu en travaillant avec ce groupe de femmes, c'est qu'elles ont un regard bienveillant sur la société. Elles ne présentent pas uniquement leur place de femmes dans l'espace public, c'est **beaucoup plus large**. Leur parole concerne également la place des enfants, la place des personnes âgées, la place des personnes défavorisées, etc. De fait, ces femmes apportent un regard sur le quotidien d'un quartier, le **quotidien d'une part de la population qui ne s'exprime pas ou très difficilement**.* »

Pour conclure, je dirais qu'il est essentiel de faire comprendre à tous et toutes que la thématique du genre peut être considérée comme « un point d'entrée » pour aborder le vivre ensemble. Je pense qu'en intégrant réellement cette place des femmes et leur regard sur l'espace public, nous réussissons

véritablement à améliorer le vivre ensemble.

Un concours en 2019

Depuis, le C40 et la Ville de Paris ont lancé un concours : « **Reinventing Cities – Paris porte de Montreuil** ». Le projet lauréat porté par Nexity a pour objectif de renforcer les liaisons entre Paris et Montreuil et de créer une continuité urbaine par la réalisation de sept bâtiments répondant aux dix défis pour le climat prévus par l'appel à projets **Reinventing cities**. Cette porte est en projet veut tester des aménagements qui incitent les gens à s'arrêter, à vivre ensemble, afin que les femmes retrouvent une place dans l'espace public.

effet caractérisée par la forte présence d'infrastructures routières, notamment le boulevard périphérique qui crée une rupture physique avec les communes limitrophes.

Aujourd'hui, le projet de **Réaménagement de la Porte de Montreuil** présente **des lignes de l'aménagement tenant compte des femmes et des hommes. Elles retraduisent notamment l'importance de la nature, le partage de la place par toutes et tous à tous les moments de la journée, le lien Paris-Montreuil.**

Suite à la demande de la SEMAPA en charge de l'aménagement, en juillet et septembre 2021, deux agences, Made in et Polysémique, sont allés à **la rencontre des habitant-es et des passant-es** pour imaginer et préciser les différentes façons de **s'approprier et vivre cet espace** : quel emplacement pour une fontaine ou un kiosque ? Quel stationnement pour les vélos ? Quelles ambiances végétales pour jouer ou se reposer ?

Au regard des questions de genre, **GENRE ET VILLE, PLATEFORME D'INNOVATION URBAINE (GetV)** - composée d'urbanistes, de sociologues, d'architectes, d'artistes - fait partie du Groupement NEXITY, ENGIE et CRÉDIT AGRICOLE IMMOBILIER qui a remporté ce concours. GetV, qui a pour objet est de rendre les territoires égalitaires et incluants, a travaillé avec Atelier George et l'équipe de l'Architecte mexicaine, Tatiana Bilbao, sur un « Bâtiment égalitaire », un Pavillon de la Fondation des femmes, qui est prévu sur la place (n°4 dans le plan ci-dessous).



© L'autre espace / Plaidome / Ateliers urbains

L'accueil d'un « bâtiment égalitaire », lieu symbole de l'urbanisme inclusif, est un projet phare de mise en visibilité des femmes. Par les activités qu'il accueillera (activités culturelles ouvertes à tous et toutes, associations, structures de l'Économie Sociale et Solidaire,...), il sera un lieu d'échanges sociaux et culturels à disposition des habitant-es et usager-es du quartier qui cherchera à favoriser la mixité sociale.

Lors des prochaines étapes du projet urbain, la question du genre sera intégrée pour que des prescriptions soient faites sur l'avant projet des espaces publics.

5. SUR LE SITE PILOTE DE LA PORTE DE LA VILLETTE (19^e)

Le cadre de l'étude : une semaine de workshop avec un groupe d'étudiantes

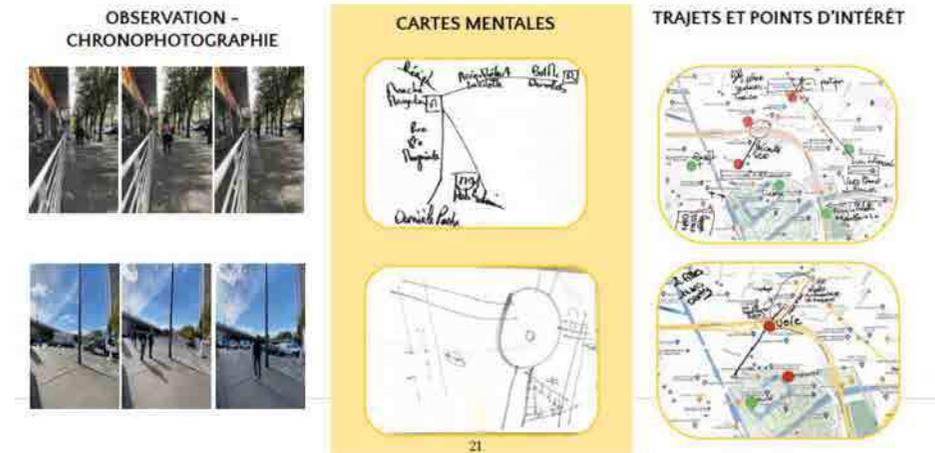
A l'articulation de Paris, Pantin et Aubervilliers, **la Porte de la Villette** est une entrée stratégique du nord-est de la capitale. Situé au nord du 19^e arrondissement, le site est traversé d'est en ouest par le boulevard périphérique en viaduc, une voie de fret SNCF, et de fortes emprises routières (avenue de la Porte de la Villette, place Auguste Baron). Aujourd'hui très morcelé et très contraint, le site fait l'objet d'un projet d'aménagement visant à améliorer le fonctionnement du secteur et à créer un nouveau quartier.

L'outil de diagnostic intégrant le genre et les guides édités en 2016 et 2020 par le Service égalité (DDCT) ont été remis à une équipe d'élèves de l'école d'urbanisme de Paris, pilotée par le bureau d'études EquaSaree.



© Jacques Leroy / Ville de Paris

Des observations ont été menées par chronophotographie, des cartes mentales ont été dessinées par des passant-es, une représentation géographique des trajets et des points d'intérêt du site ont été mis en évidence.



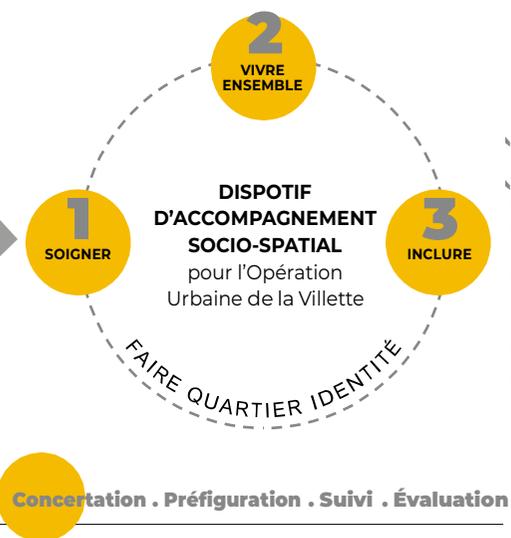
La grille de lecture (45 points-clés et objectifs) a été remplie et des besoins ont été exprimés, que l'on peut résumer ainsi :

1 Un espace plus sain et agréable pour tou-te-s en répondant aux enjeux sociaux

2 Un présence plus importante et coexistence pacifique des divers groupes (femmes, enfants âgé-e-s, handicapé-e-s) sur l'espace public

3 Aménager le quartier et l'espace public pour le rendre plus agréable, pratique et convenable pour tou-te-s

4 Des espaces de participation et audit social afin de mieux comprendre les besoins du quartier, adapter les solutions et suivre la mise en place



Concertation . Préfiguration . Suivi . Évaluation

APPROCHE SUGGÉRÉE

Tous ces enseignements seront intégrés aux prochaines étapes de l'aménagement du site.

6. POUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE GARE DES MINES - FILLETTES (18^e)

À la demande des élu.es en charge de la santé et de l'urbanisme, le Service Parisien de Santé Environnementale a accompagné le projet urbain mené par le Service de l'aménagement de la Direction de l'Urbanisme sur la ZAC Gare des Mines (18^e) par une Évaluation des Impacts sur la Santé (EIS) prenant en compte les femmes.

Le secteur «**Gare des Mines - Fillettes**» s'étend entre les portes de la Chapelle et d'Aubervilliers, de part et d'autre du boulevard périphérique, dans le 18^e arrondissement. La Ville de Paris a l'ambition d'y réaliser un nouveau quartier mixte métropolitain. La Ville de Paris a choisi d'y implanter l'Arena, une salle omnisports destinée à accueillir des épreuves sportives des Jeux Olympiques et paralympiques 2024 à la porte de la Chapelle. Ainsi, de nouveaux objectifs d'aménagement ont été approuvés par le Conseil de Paris en mars 2018 pour la réalisation de la ZAC Gare des Mines - Fillettes sur la partie parisienne.



© Jacques Leroy / Ville de Paris

Au cœur de ce secteur, la zone d'habitation, **quartier Charles Hermite/Valentin Abeille**, quartier de la Politique de la Ville, a été l'objet de l'étude.

La finalité de cette évaluation des impacts sur la santé (EIS) a été d'optimiser la prise en compte de la santé et des inégalités sociales de santé dans le projet urbain, en proposant des recommandations opérationnelles en matière d'accès aux soins et aux services, en matière de protection contre les nuisances environnementales et climatiques, de liens sociaux, de sécurité et plus globalement de cadre de vie. Cette étude a aussi pris le parti de **prendre en compte le genre** dans ce quartier très défavorisé, considérant que les impacts sur la santé ne sont pas semblables pour les femmes et les hommes.

Sur la base d'un travail documentaire, de diagnostics, de concertations et d'échanges avec les services techniques, les professionnel-es des champs concernés et les habitant-es, des recommandations ont été formulées et sont en cours de finalisation. Les recommandations sont des pistes de travail sur lesquelles s'engageront les équipes concernées. Pour chaque recommandation un pilote a été identifié.

Dans ce cadre, à partir du constat que les espaces urbains souvent vécus comme peu amènes et peu sécurisés par les femmes, **une marche exploratoire de femmes** a été organisée dans le **quartier Charles Hermite/Valentin Abeille**.

Cette marche a été conduite avec le concours de l'association **« A placeségales »** qui met en œuvre une méthodologie qui répond à un quadruple objectif :

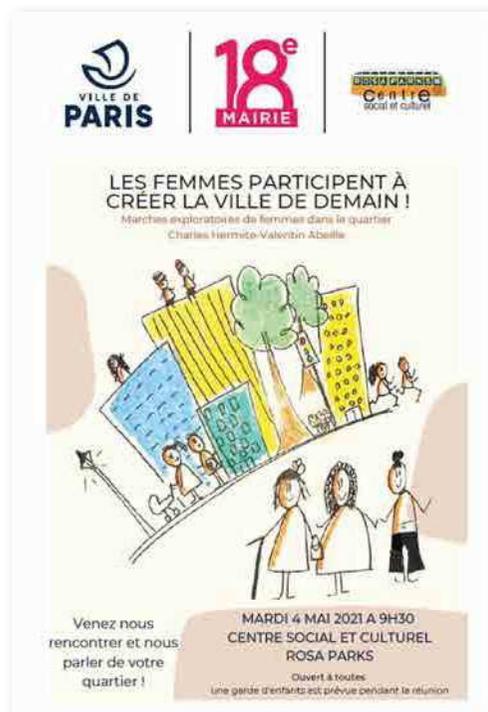
1. Favoriser la **réappropriation** de l'espace public par les femmes.
2. Renforcer leur **liberté de circuler**.
3. **Co-construire** l'espace public avec les habitantes à l'aune de leur **expertise d'usage**.
4. **Sensibiliser les décideur-es** à l'égalité entre les femmes et hommes dans la ville et à la prévention des violences faites aux femmes.

Les habitantes se sont mobilisées dans cette forme de diagnostic participatif.

La méthodologie se déroule en 5 étapes :

1. **Sensibilisation** des décideur-es et des habitantes
2. **Cartographie** sociale participative et **accompagnement des marches**, de jour et/ou de nuit.
3. **Analyse** participative, relecture du rapport et passage de l'écrit à l'oral.
4. **Préparation** pour la restitution : validation du document de présentation, formation des marcheuses à la prise de parole et à la négociation.
5. **Restitution** aux décideur-es et la concertation.

La réunion de restitution (29 juin 2021) a permis la présentation détaillée par les marcheuses elles-mêmes, d'un rapport proposant **44 recommandations** et propositions mises au point par les **14 marcheuses** pour l'amélioration du cadre de vie. Ces propositions enrichiront l'aménagement du quartier et feront l'objet d'un suivi.



Exemple de recommandations :

2. Boulevard Ney		"La violence, ça devrait pas être la normalité."	
PHOTOS	RECOMMANDATIONS	PHOTOS	RECOMMANDATIONS
	<p>11- Supprimer les deux sanisettes du boulevard Ney (pas de volonté d'urnoirs de remplacement)</p> <p>12- Renforcement du nettoyage côté Geodis</p>		<p>15- Installer de nouveaux commerces et services : boulangerie, épicerie, Mc Do, salle de sport, coiffeur, institut de soin, salle de spectacle ou cinéma, bureaux et bureaux de la propreté</p> <p>16- Organiser un marché sur le Boulevard</p> <p>17- Créer un lieu dédié aux femmes</p>
	<p>13- Ajouter des éclairages</p> <p>14- Installer des caméras pour dissuader les exactions</p>		<p>18- Mettre en place des actions de médiation avec les U.D et le CHRS</p> <p>19- Organiser des ateliers d'auto-défense</p> <p>20- Végétaliser et planter plus de fleurs</p>

CHRS : centre d'hébergement et de réinsertion sociale

Le suivi des propositions à moyen terme

Un suivi du devenir de ces 44 propositions a été mis en place (extrait ci-dessous) et examiné point par point. En voici un extrait :

N° de l'action	TYPLOGIE	ACTION (VOIR LE RAPPORT POUR PLUS DE PRÉCISIONS)	RÉALISABLE ? OUI, NON, POURQUOI ?	PAR QUI ?
10	Aménagement et usages	Finir les travaux et proposer un trottoir élargi pour les piéton-nes et les cyclistes.	C'est un point difficile. Il faut prévoir les pistes cyclables, la traversée du parvis de la future Arena, l'animation des sous faces de l'échangeur (sous les bretelles du périphérique et de la voie ferrée), la pose des réseaux électricité, etc. Les voies ferrées seront bien détruites à la fin de l'été 2021 mais pour être reconstruites pour faire passer le Charles de Gaulle express. Cela implique beaucoup d'acteurs (la Ville de Paris, PMA mais aussi la SNCF, ENEDIS ...) Il y aura beaucoup de chantiers jusqu'en 2024 pour construire l'Arena, puis après pour la 2 ^e phase du projet urbain. Il y aura des palissades, des préfabriqués pour accueillir les ouvriers qui vont gêner les déplacements. Une étude va être lancée pour limiter ces problèmes et la Ville sera attentive à limiter au maximum les conflits d'usages. Une cellule de coordination sera peut-être mise en place. Dans tous les cas, il y a une volonté de rester une phase avec les habitant.es.	DU, P&MA

N° de l'action	TYPLOGIE	ACTION (VOIR LE RAPPORT POUR PLUS DE PRÉCISIONS)	RÉALISABLE ? OUI, NON, POURQUOI ?	PAR QUI ?
12	Gestion, régie	Renforcer le nettoyage	La DPE indique être actuellement à son maximum de capacité sur le secteur. Il y a 2 jours de lavage par semaine, la régie de quartier intervient deux autres jours, ainsi qu'une entreprise privée. Ils n'interviennent pas sur des créneaux fixés d'avance. Les moyens sont conséquents sur le quartier. Les habitantes signalent que les odeurs d'urine sur les murs sont toujours bien là. Il est souhaité qu'en septembre avec un effectif au complet la DPE pourra faire un peu plus.	DPE
15	Programmation (batis et espaces extérieurs)	Installer de nouveaux commerces et/ou services pour répondre aux besoins du quartier et le rendre plus attractif : coiffeur, institut de soin, boulangerie, librairie ou maison de la presse, salle de spectacle ou de sport, petite restauration, bibliothèque éphémère ...	C'est le GIE Paris Commerces qui reçoit les candidatures des commerçants et qui, après sélection, transmet la candidature retenue à Paris Habitat. Ce dernier valide le local, puis la Mairie du 18 ^e procède à la validation finale. On ne peut pas « forcer » un coiffeur ou un boucher à s'installer. En parallèle du projet urbain, Paris Habitat a un projet de réhabilitation de la cité Charles Hermite et va réfléchir à cette occasion à l'aménagement des rez-de-chaussée à prévoir en vue d'installation d'un commerce, d'un local associatif, ou d'artisanat mais cela va prendre du temps. POSSIBILITE D'UNE PHASE TEST A PROCEDER EN URBANISME TRANSITOIRE : dès que Paris Habitat pourra proposer un local en rez-de-chaussée, PMA suggère qu'il serait possible d'essayer d'y tester un commerce. Toutes les idées indiquées par les marcheuses sont écoutées avec attention. Si pas de local, peut-être le faire dans un algéco ? (NB ou un container aménagé ?)	P&MA
19	Politiques publiques d'accompagnement	Mettre en place des ateliers d'auto-défense pour savoir comment réagir et répliquer	L'EDL va proposer cela dès cet été ou à la rentrée aux habitantes car ils ont un opérateur qui propose ce type d'activité	EDL18

N° de l'action	TYPLOGIE	ACTION (VOIR LE RAPPORT POUR PLUS DE PRÉCISIONS)	RÉALISABLE ? OUI, NON, POURQUOI ?	PAR QUI ?
38	Programmation (batis et espaces extérieurs)	Végétaliser les grilles, embellir les murs nus des immeubles, proposer des murs vitrés ou des miroirs	OUI c'est assez facile de fleurir les grilles (attention, c'est plus difficile de poser des jardinières sur la voie publique qui risquent de devenir des poubelles). A retravailler avec le GRAJAR et asso d'habitants	Paris Habitat

Cette forme d'action permet de véritablement **donner la parole aux femmes**. Les marches permettent de créer du partage et faire naître un collectif conscient des problématiques de genre. Elles font ressortir des **propositions concrètes et nombreuses** des habitantes mobilisées.

Les points fort en sont :

- y Facilitation et encouragement à **l'émergence et à la libération** de cette parole
- y **Évolution des préjugés**, des stéréotypes sur les places et rôles des femmes et des hommes dans la société et dans l'espace public
- y Changement dans **l'exercice du pouvoir** et « empowerment », limitation de l'auto-censure des femmes
- y Prise de conscience des évitements et des empêchements, et du rôle essentiel du genre dans le diagnostic d'usages, document clé pour l'aménagement et 1^{ère} étape de l'implication des femmes dans la vie associative **libération** d'une parole spécifique
- y Expression collective de propositions positives et apprentissage de la prise de parole en public
- y Systématiser les diagnostics d'usages dans les opérations d'aménagement.

Les sigles :

- P&Ma : Paris métropole aménagement, aménageur du secteur
- DPE : direction de la propreté et de l'eau
- EDL18 : Equipe de développement local du 18^e arrondissement de Paris.

ANNEXE 1. LES 4 ENJEUX DE LA DÉMARCHE

1^{ER} ENJEU : LE « DROIT À LA VILLE »

Notion développée par Henri Lefebvre à la fin des années 1960, le droit à la ville est un droit à la liberté et à l'émancipation individuelle dans un espace fortement socialisé (Lefebvre, 1968). Dans le contexte de la ville moderne et métropolitaine, c'est la capacité à participer activement, c'est-à-dire à faire valoir son point de vue et ses besoins concernant le cadre urbain, la qualité des transports, la gestion urbaine, la libre circulation. C'est pouvoir être dehors, en toute sécurité, partout dans la ville, de jour comme de nuit, pour se promener ou pour des raisons utilitaires. Le droit à la ville est un droit essentiel pour la citoyenneté et l'égalité. Il renvoie à la question de (ré)appropriation de l'espace public par tous et toutes. C'est également « le droit à l'émancipation collective et à la possibilité de transformer la ville en étant partie-prenante » (Corinne Luxembourg). Or, d'une manière générale, il subsiste aujourd'hui un inégal accès à la ville entre les femmes et les hommes. Dans ce contexte, les femmes doivent être associées de façon paritaire à tous les niveaux de décision en matière d'aménagement de la ville, de transport, de participation, d'environnement, etc. En effet, les femmes peuvent jouer un rôle déterminant dans la transformation et l'amélioration du cadre de vie.

2^{ÈME} ENJEU : LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ

C'est malheureusement un sujet récurrent : les femmes ne se sentent pas en sécurité dans l'espace public, qui est le lieu des hommes en premier lieu, par la répartition sexuée traditionnelle des espaces de vie qui attribuent aux femmes la sphère privée et domestique et aux hommes la sphère publique. Le **rapport du Haut Conseil à l'Égalité Femme/Homme sur le harcèlement sexistes et les violences sexuelles dans les transports en commun** montre que le harcèlement sexiste dans l'espace public peut prendre des formes diverses et que violences sexuelles, définies par la loi dans toutes leurs manifestations, recouvrent l'exhibition et le harcèlement sexuel ainsi que les agressions sexuelles (mains aux fesses, « frottements », etc.) et le viol. D'après

l'Insee, en France, 25% des femmes de 18 à 29 ans ont peur dans la rue et 20% d'entre elles se disent y être injuriées au moins une fois par an. Cette réalité entrave la libre circulation des femmes et les faits de violences dans l'espace public contribuent à alimenter et reproduire un sentiment d'insécurité, ce qui les amène à ne pas se sentir légitimes dans l'espace public.

3^{ÈME} ENJEU : L'EMPOWERMENT

Ce terme peut se traduire en français par « renforcer ou acquérir du pouvoir », il s'agit de la capacité individuelle et collective de chacun-e d'agir sur son parcours de vie et sur son environnement social, économique, politique ou écologique. Cette notion met principalement l'accent sur le renforcement de l'estime de soi, la confiance en soi ainsi que la capacité de choisir des orientations dans sa vie. De plus *l'empowerment* recouvre le pouvoir collectif de changement des rapports de genre dans différentes sphères (économique, politique, juridique et socioculturelle). Cela peut se traduire pour les femmes par le fait de reconquérir les territoires considérés comme traditionnellement masculins, de réinvestir l'espace politique, de briser les rôles et assignations de genre, de créer de la solidarité féminine, de conquérir son autonomie économique et sociale et également de se réapproprier son corps.

4^{ÈME} ENJEU : LA COVEILLANCE

Née il y a une trentaine d'années au Québec, elle signifie : être attentif aux besoins de l'autre. Il s'agit moins d'un concept que d'un état d'esprit. C'est « faire à plusieurs » ce qu'on ne peut faire seul-e, dans une dynamique de lien social. « La coveillance, agir ensemble avec les parents, les ami-es ». Les « yeux fixés sur la rue » seraient l'affaire de tous et toutes. Le sentiment partagé de sécurité dans l'espace urbain est le critère majeur d'un urbanisme idéal. Le vécu quotidien des habitant-es et les façons dont l'urbanisme et le décor urbain diminuent ou augmentent le sentiment de sécurité sont au centre du questionnement sur la ville (Jane Jacob, 1961 puis Gerda Wekerlé)

ANNEXE 2. « LE GENRE DE LA PARTICIPATION »

LES MODALITÉS DE LA PARTICIPATION ET DE LA CONCERTATION AU PRISME DU GENRE

Diverses modalités ont pu être expérimentées quant à la **participation** des habitant-es tout au long du processus de **concertation**.

Poser la thématique de façon explicite et volontariste : la thématique du genre a émergé parce que l'équipe organisatrice s'est interrogée sur les usages de l'espace public par les femmes et leur circulation dans cet espace.

Mettre au point une organisation attentive au genre : varier les horaires des réunions et des rencontres : le soir à 19h n'est pas forcément le bon créneau. Le samedi matin est peut-être plus approprié dans certains cas. Il convient de ne pas reproduire des habitudes de fonctionnement lié à la disponibilité des hommes qui travaillent.

En amont, organiser une communication qui fasse que les femmes se sentent concernées : message, langage, informations communiquées sur les modalités pratiques, faire passer cette invitation par des associations de femmes de quartier, etc...

Organiser la parole : prévoir une alternance hommes femmes dans les prises de parole, cadrer cela de façon dynamique et positive, prévoir une animation qui ne laisse pas la place aux « tunnels de parole » des personnes qui s'expriment (trop) longuement, si besoin prévoir une traduction, même improvisée... faire preuve d'imagination dans l'animation des réunions.

Diversifier les modalités de la participation : prévoir des temps en petits groupes où la parole est plus fluide et plus facile, prévoir des ateliers ou des séances de cartographie sociale, proposer qu'une personne du groupe rapporte ou mieux, un tandem femme-homme.

Organiser un accueil de la petite enfance dans les locaux de la réunion, un peu à l'écart, avec en bonus une activité à propos du regard des enfants sur leur quartier ou leur école.

ANNEXE 3. DONNÉES CHIFFRÉES ET DOCUMENTATION

Une étude sur les inégalités femmes hommes à Paris, réalisée par l'APUR

Ce travail s'appuie sur la mise à jour de l'étude « Les inégalités femmes hommes à Paris » publiée en octobre 2017, enrichie de données d'évolution et de données territorialisées par arrondissement. Une sélection d'indicateurs a été analysée pour appréhender les écarts entre les femmes et les hommes à Paris et leur évolution sur plusieurs thématiques :

1. Population / Démographie / Familles -
2. Enfants / Jeunes / Education / Scolarité -
3. Population active / Chômage / Insertion professionnelle -
4. Précarité / Pauvreté / Exclusion -
5. Santé / Vulnérabilité -
6. Mobilité / Espace public -
7. Usages / Fréquentation -
8. Pouvoir / Représentation

L'analyse s'appuie sur de multiples sources de données (Recensement de la population de l'Insee, DADS, Pôle Emploi, Caf de Paris, Mission Locale de Paris, CPAM, etc.).

L'Essentiel, édition 2022 – Les Chiffres-clés « Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes »

Le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances publie l'édition 2022 des *Chiffres-clés : Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes*. Transversal, accessible et pédagogique, cet ouvrage présente un état des lieux statistique sur la situation de l'égalité entre les femmes et les hommes.

La publication donne à voir un panorama transversal sur la société au travers de cinq grands chapitres thématiques, les territoires ruraux et urbains, et d'un chapitre international: Égalité professionnelle et autonomie économique ; Accès aux droits ; Culture de l'égalité ; Violences sexistes et sexuelles ; Situation des femmes dans le monde.

Après un focus sur la situation des familles monoparentales en 2021, l'édition 2022 propose un dossier thématique sur la jeunesse sous le prisme de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Rapport 2023 sur l'état du sexisme en France : Le sexisme perdure et ses manifestations les plus violentes s'aggravent - 23 janvier 2023

Le sexisme ne recule pas en France. Au contraire, il perdure et ses manifestations les plus violentes s'aggravent. Tel est le constat alarmant du rapport annuel 2023 du HCE sur l'état du sexisme en France, qui s'appuie à la fois sur les derniers chiffres officiels et sur les résultats du baromètre réalisé par l'institut Viavoice auprès de 2500 personnes représentatives. Ce sondage rend compte des perceptions de la société face aux inégalités entre les femmes et les hommes, évalue le degré de sexisme de la population, restitue le vécu des femmes et mesure l'adhésion aux outils de lutte existants. ...

Femmes et hommes, l'égalité en question

Le dernier ouvrage de l'INSEE, sorti en 2022, propose un panorama complet sur le sujet, avec des études originales et des fiches thématiques. Des chiffres-clés sur l'égalité femmes-hommes à travers de nombreux sujets (pauvreté, espérance de vie, etc.) sont mis à disposition sous forme de tableaux et graphiques. Le tableau de bord de l'économie française offre un visuel rapide des chiffres et messages à retenir. L'Insee propose aussi dans ses études un éclairage sur l'égalité femmes-hommes.

Des enquêtes sur les inégalités femmes-hommes dans les politiques urbaines en France :

- y **Les mobilités différenciées des femmes et des hommes** : *Femmes et mobilités urbaines*. Yves Raibaud, Bordeaux, 2018
- y **Le sentiment d'insécurité des femmes** : *Enquête victimation et sentiment d'insécurité : les spécificités de genre*, Note rapide n°722 - L'Institut Paris Région, 2016

y **Les violences faites aux femmes en Île-de-France.** Recensement des données, Centre Hubertine Auclert: Une enquête portant notamment sur les violences sexistes et sexuelles dans les espaces publics, 2014

Espace public : quelle reconnaissance pour les femmes ? : ouvrage dirigé par Sophie Louargant, géographe, université de Grenoble : **Collection : espace public, quelle reconnaissance pour les femmes - Collection Carrefours des idées**, UGA Éditions, 2019

POUR ALLER PLUS LOIN :

Travailler et se déplacer au quotidien dans une métropole. Contraintes, ressources et arbitrages des actifs franciliens

Anne Aguilera, Marie-Hélène Massot et Laurent Proulhac – Dans Sociétés contemporaines 2010/4(n°80), Pages 29 à 45
Si, les jours de travail, les femmes font au total autant de déplacements que les hommes, la structure de ces déplacements est différente. Cette prise en charge plus importante du quotidien, qu'elle soit souhaitée ou imposée par des contextes socioculturels, en est la cause...

<https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2010-4-page-29.htm#>

Genre, temporalités, pratiques des espaces

Monique Haicault - Journée d'étude « Genre, temporalités, pratiques des espaces : quels outils, quelles approches, pour quels types de territoires ? », Le Mans - Université du Maine, Janv. 2014

Les notions conceptualisées, de charge mentale, de rapports sociaux de sexe et de genre, les nouveaux temps sociaux observables dans les politiques temporelles des villes, constituent-elles des outils et des moyens mobilisables dans tout type d'espace ?

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01060218/document>

L'inégale répartition des tâches domestiques entre les femmes et les hommes

Selon l'Observatoire des inégalités, en moyenne, les femmes consacrent trois heures trente par jour aux tâches domestiques, contre deux heures pour les hommes. Un écart qui peine à se réduire.

En moyenne, les femmes consacrent 3 h 26 par jour aux tâches domestiques (ménage, courses, soins aux enfants, etc.) contre 2 h pour les hommes, selon l'Insee (données 2010). À la maison, les hommes s'adonnent volontiers au bricolage (20 minutes quotidiennes contre 5 pour les femmes). Mais les femmes passent deux fois plus de temps que les hommes à faire le ménage et à s'occuper des enfants.

Des ressources et des outils

Le séminaire du centre Hubertine Auclert (2018) : **Femmes et espaces publics** se compose de 3 parties : la mixité dans les espaces publics ; transport et mobilités ; la mixité des espaces de loisirs et l'éducation à l'égalité.

Les publications produites par Genre et Ville (2019) : Garantir l'égalité dans les logements et dans les espaces publics. Ces deux guides, réalisés pour l'ANRU sur une commande de la Ville de Villiers le Bel dans le cadre du PIA (Programme d'Innovation d'Avenir), sont disponibles sur le site **Genre et ville**.
Regard sur **Les marches exploratoires de femmes** (2019) : A places égales – Rencontre en septembre – Hôtel de Ville (Paris).

Voir aussi la page Paris.fr :

Reconquérir l'espace public, pour l'égalité et la mixité.

Ville de Paris
Direction de la Démocratie, des Citoyen-ne-s et des Territoires
Service Égalité, Intégration, Inclusion

Coordination du projet et contact : Christine Guillemaut
christine.guillemaut@paris.fr

Réalisation : Parimage